

CRUPET ÉCHOS

102

Si CRUPET m'était (encore une fois) conté ...

Editeur responsable : A. Bernier, rue St Joseph, 5 – 5332 CRUPET

Décembre 2021

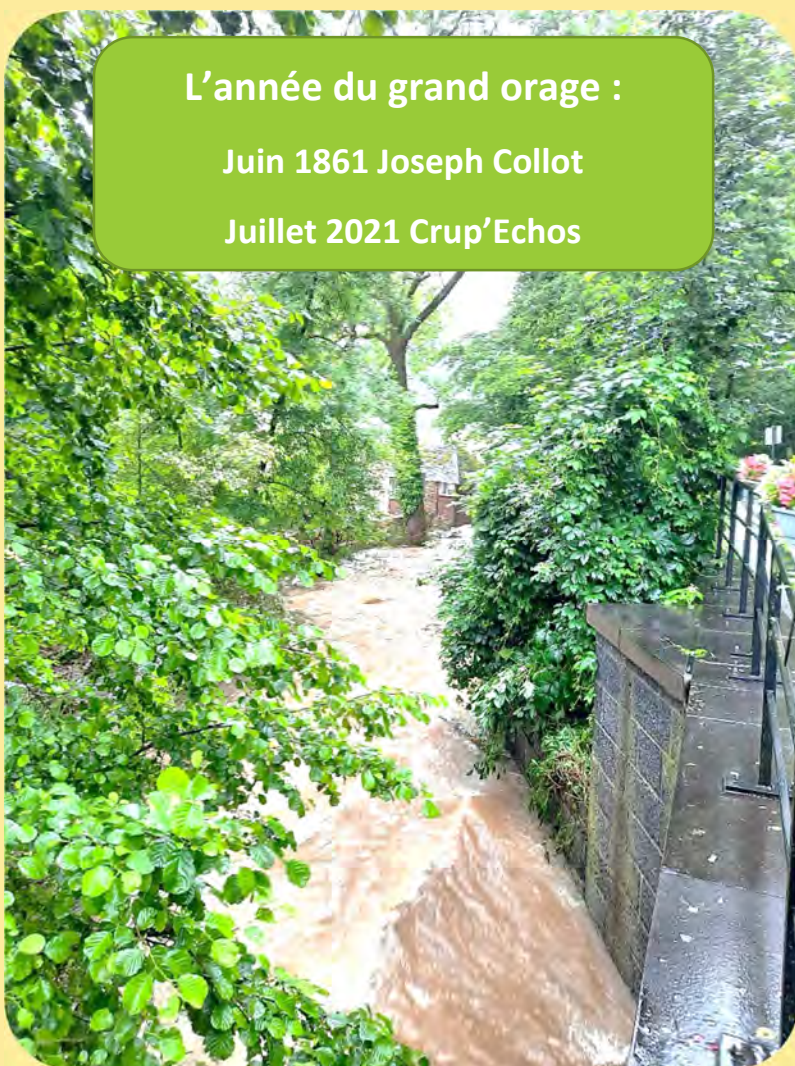
« Il est illusoire de faire croire qu'un type d'énergie va arriver sans impacter la planète si on continue à consommer comme on le fait » Bouli Lanners – Acteur / Réalisateur

BELGIQUE - BELGIË		
5330 ASSESSE		
P.P.	7	1439
P705112		

L'année du grand orage :

Juin 1861 Joseph Collot

Juillet 2021 Crup'Échos



Edito - Mon plus
beau village

Juillet 2021
« Le mois du grand
orage »

Les plus beaux lieux
dits de Crupet

Hôtel des Ramiers :
un nouveau départ

Un nouveau resto
rue Basse pour l'été

De mon champ à la
tartine !

Sacants
gnognoterics (da
Sint Nicolas)

Comme annoncé, la version imprimée de Crup'Échos
n'est plus transmise qu'aux personnes émettant le
souhait de la recevoir contre modeste paiement (5€)

Joyeux Noël et Bonne Année 2022

Crup' Échos

Bulletin de liaison des activités à Crupet



Forum de rédaction

Pascal ANDRÉ (web master)
Florence ANDRÉ-DUMONT
Freddy BERNIER (rédacteur en chef)
Bernard DACIER
Carole GOTFROI
Florence GRANDJEAN
Hugues LABAR (mise en page)
Christine MOREAUX
Marcel PESESSE (trésorier)
Patricia QUEVRIN

Compte bancaire

CRELAN – BE30 1030 7328 7511

Sommaire

Édito : Mon plus beau village	p. 3
Juillet 2021 « Le mois du grand orage »	p. 4
L'aîwe - L'eau	p. 22
Les plus beaux lieux-dits de Crupet – Inzefy	p. 23
Le pigeonnier de l'Hôtel du Centre	p. 26
Hôtel des Ramiers : un nouveau départ	p. 27
Un nouveau resto rue Basse pour l'été 2022	p. 29
1807 : double meurtre à Herlevaux – Correctif	p. 30
Nos gardes champêtres – Complément	p. 31
De mon champ à la tartine !	p. 32
In memoriam	p. 34
Marche ADEPS du 22 août 2021	p. 35
Jouons avec Saint Nicolas	p. 36
Lumières et Saveurs de Noël	p. 39

Notre site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet www.crupechos.be. Pour tout contact : info@crupechos.be. Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

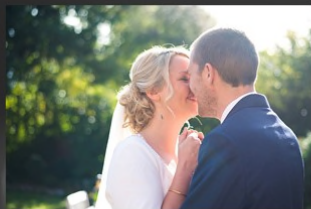
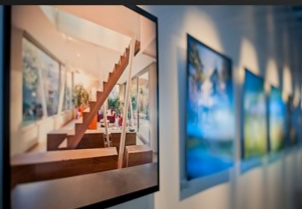
Avis à nos sponsors !

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site www.crupechos.be (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel PESESSE, notre trésorier.

Tarif 2018 - Valable pour 4 éditions Crup'Échos			
1/8 p : 30 €	1/4 p : 50 €	1/2 p : 80 €	1 p : 120 €

BERNARD DACIER

PHOTOGRAPHE



0486/26.95.74

bernard.dacier@gmail.com



Bernard Dacier – Photographe

www.bernarddacier.be

Édito : Mon plus beau village

Cette année 2021 aura soufflé le froid, puis le chaud sur notre village.

Au printemps, à l'ambiance COVID démoralisante, s'est ajoutée une météo capricieuse perturbant notre quotidien.

En juillet on ne parlait plus de perturbation, mais bien de catastrophe suite aux inondations du bas du village, les pires que nous ayons connues depuis 1861, « l'année du grand orage » racontée par Joseph COLLOT dans ses mémoires et dont nous parlerons plus loin. Mais positivons : ces circonstances dramatiques ont au moins prouvé que la solidarité est une valeur partagée entre Crupétois.

La fin de l'été fut plus joyeuse.

En août, grâce notamment à la « niaque » du journaliste sportif Rodrigo BEENKENS, Crupet a remporté le jeu-concours « Mon plus beau village », organisé par la RTBF. Nous félicitons celles et ceux qui ont concouru à cette victoire et apprécions le résultat mettant en valeur le village sous un certain éclairage. Nous savons qu'il s'agissait d'un jeu, d'un challenge entre animateurs de la RTBF, avec un cahier des charges imposé aux villages participants, ne leur laissant que peu de marges de manœuvre. Il ne fallait donc pas s'attendre à des présentations pointues aux niveaux historique, architectural ou autre. D'ailleurs, Crupet a déjà fait l'objet de nombreuses émissions et publications mettant en valeur ces aspects. C'aurait été encore mieux si nos concitoyens avaient été plus associés à l'émission et si notre traditionnelle balle-pelote avait été évoquée.

En septembre, la kermesse fut le premier événement festif d'après-Covid. Ces retrouvailles attendues ont été fort appréciées.

Pendant ce temps, le Forum de Crup'Échos s'est remis en question, constatant que l'appel pour connaître les personnes intéressées par la publication imprimée n'a reçu qu'une douzaine de réponses. Deux autres initiatives plus ciblées n'ont pas eu beaucoup plus de succès. Une réunion, élargie à nos collaborateurs et collaboratrices habituels et occasionnels, a débouché sur des pistes d'actions en vue d'une redynamisation. Dans ce cadre, en page 2, vous trouverez la liste des personnes ayant accepté de faire partie de ce « Forum élargi ». Nous espérons que les résultats de cette ouverture seront déjà perceptibles dans ce numéro. Des contacts seront pris ultérieurement afin d'intéresser d'autres personnes à la revue. Ainsi, pourrions-nous peut-être en revenir à 3, voire 4 numéros par an, comme ce fut le cas lors du lancement de Crup'Échos.

Par ailleurs, comme annoncé dans le n°101, et validé par le « Forum élargi », la publication électronique (avec diffusion par email et sur notre site www.crupechos.be) devient la norme. Il est toutefois toujours possible d'obtenir une version papier (tirage limité), sur demande, au prix de 5 €.



Crup'Échos vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année, lesquelles seront précédées par la traditionnelle marche gourmande « Lumières et Saveurs de Noël », qui retrouvera sa place au calendrier le 11 décembre.

Le Forum

... le Diable est dans les détails ...



Juillet 2021 « Le mois du grand orage »

Le 15 juillet 2021, le bas du village a subi une terrible inondation. Dans ses mémoires¹, Joseph COLLOT parle de « 1861, l'année du grand orage » et de « 1876, l'année du grand vent ». Ce qui prouve au moins que les phénomènes météorologiques extrêmes ont toujours existé. En ce qui concerne « le grand vent », il n'est pas nécessaire de rappeler ces récentes tempêtes qui ont abattu des arbres et décoiffé églises et maisons de nos régions.

Sur base de son récit – qu'on pourrait qualifier de journalistique – il nous a paru intéressant de comparer ces deux inondations, assez similaires finalement, séparées de 160 ans². Même si cette comparaison est difficile, vu, d'une part, l'absence de données pluviométriques ou de débit à l'époque, et, d'autre part, notre méconnaissance de l'état de surface et de la perméabilité des sols, fortement influencés depuis lors par l'évolution des pratiques agricoles, par l'urbanisation et par la construction de routes et autoroutes.

Les précipitations de juillet 2021

Le graphique ci-dessous présente les précipitations cumulées du mois de juillet 2021, enregistrées par la station *météo-be.net* de Michel QUEVRIN à Maillen³. Il apparaît clairement que des quantités de pluies exceptionnelles (environ 120 l/m²) sont tombées en seulement quelques heures, avec deux pics le 14 au soir et le 15 au matin.

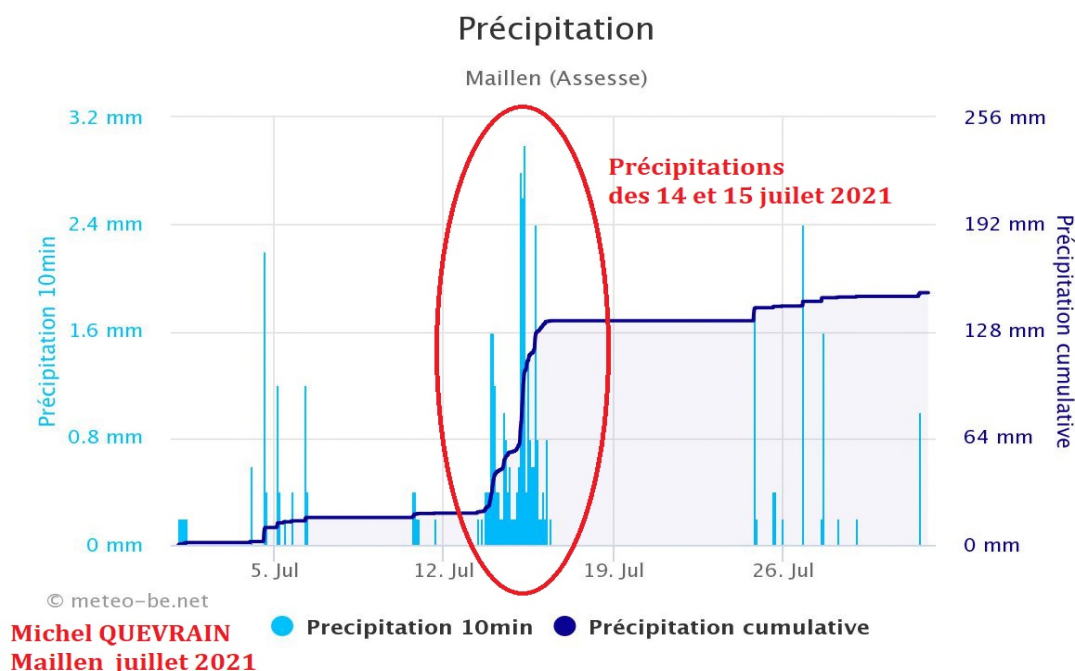


Fig. 1. Relevé des précipitations cumulées au mois de juillet 2021. © M. QUEVRIN.

Pour bien se rendre compte de l'importance de ces précipitations, nous reprenons ci-dessous un tableau établi par le SPW qui vous avait déjà été présenté dans le cadre d'un article consacré aux inondations du 20 septembre 2014⁴. Par commune, il reprend les quantités (Q) extrêmes pluvieuses estimées pour des fréquences de retour (F) comprises entre 2 mois et 200 ans et des durées (D) comprises entre 10 minutes et 1 mois.

Selon ce tableau, une pluie de 120 mm en un jour a une période de retour supérieure à **200 ans** ! La période de retour de l'orage de 2014 avait été estimée à 130 ans.

¹ J. COLLOT, *Li vy pèlèt Colot d'Crupet*, Ciney, 1920, pp. 30-32.

² Crédit photographique 2021 : En raison de la multitude des sources, il n'a pas été possible de retracer l'origine de toutes photos, d'autant que certaines proviennent de comptes FaceBook. Pascal ANDRÉ, Claire BEFAHY, Freddy BERNIER, Marcelle HOUBION, Angel MARTINEZ, Stéphanie PAQUET, Jean-Claude QUEVRIN, Patricia QUEVRIN et Nicolas VERHEYDEN ont globalement contribué à l'illustration de cet article. Nous les en remercions. Que ceux qui ont été oubliés veuillent bien nous en excuser.

³ Station météo M. QUEVRIN : <https://www.facebook.com/M%C3%A9t%C3%A9o-Maillen-108561684933271>.

⁴ H. LABAR, *Des chiffres...* in *Crup'Échos* n°89, 2014, pp. 12-15.

D\F	2 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	50 ans	100 ans	200 ans
10 min	4.6	5.3	6.7	8.3	10.1	12.8	15.1	17.8	19.4	21.7	25.1	29.0
30 min	7.2	8.3	10.4	12.8	15.5	19.6	23.1	27.0	29.5	32.9	38.1	43.8
1 heure	9.0	10.4	12.9	15.8	19.0	23.9	28.1	32.8	35.8	39.9	46.1	53.0
2 heures	11.0	12.5	15.5	18.7	22.4	28.0	32.8	38.2	41.6	46.3	53.4	61.3
6 heures	14.4	16.3	19.7	23.5	27.8	34.4	40.0	46.4	50.4	55.9	64.2	73.5
12 heures	17.2	19.2	23.0	27.2	31.9	39.1	45.4	52.3	56.8	62.9	72.0	82.3
1 jour	20.9	23.2	27.4	32.1	37.5	45.5	52.5	60.3	65.3	72.1	82.4	93.9
4 jours	34.9	38.1	44.0	50.7	58.2	69.5	79.3	90.3	97.3	106.9	121.3	137.4
7 jours	45.4	49.2	56.4	64.5	73.6	87.3	99.2	112.6	121.1	132.7	150.1	169.7
10 jours	54.7	59.1	67.4	76.7	87.2	103.0	116.7	132.0	141.8	155.2	175.3	197.8
20 jours	81.7	87.8	99.1	111.9	126.2	147.8	166.6	187.6	201.0	219.3	246.8	277.7
30 jours	105.8	113.2	127.2	142.9	160.5	187.2	210.2	236.1	252.6	275.2	309.0	347.0

Fig. 2. Extrait du tableau QDF pour la commune d'Assesse. © SPW - <http://voies-hydrauliques.wallonie.be>.

Le caractère exceptionnel des pluies du 15 sur des sols déjà saturés par celles de la veille est indéniable. Les débits énormes constatés sur le Bocq à Yvoir¹ en sont la preuve. Le 15, le débit moyen s'est élevé à 40,82 m³/s, avec un maximum à 9 h de 58,69 m³/s !

Notons toutefois que, sur la période 1979-2021, le record journalier du 21 juillet 1980, soit 52,74 m³/s, n'a pas été battu. Mais les circonstances étaient différentes, la crue faisant alors suite à des pluies quasi ininterrompues pendant un mois.

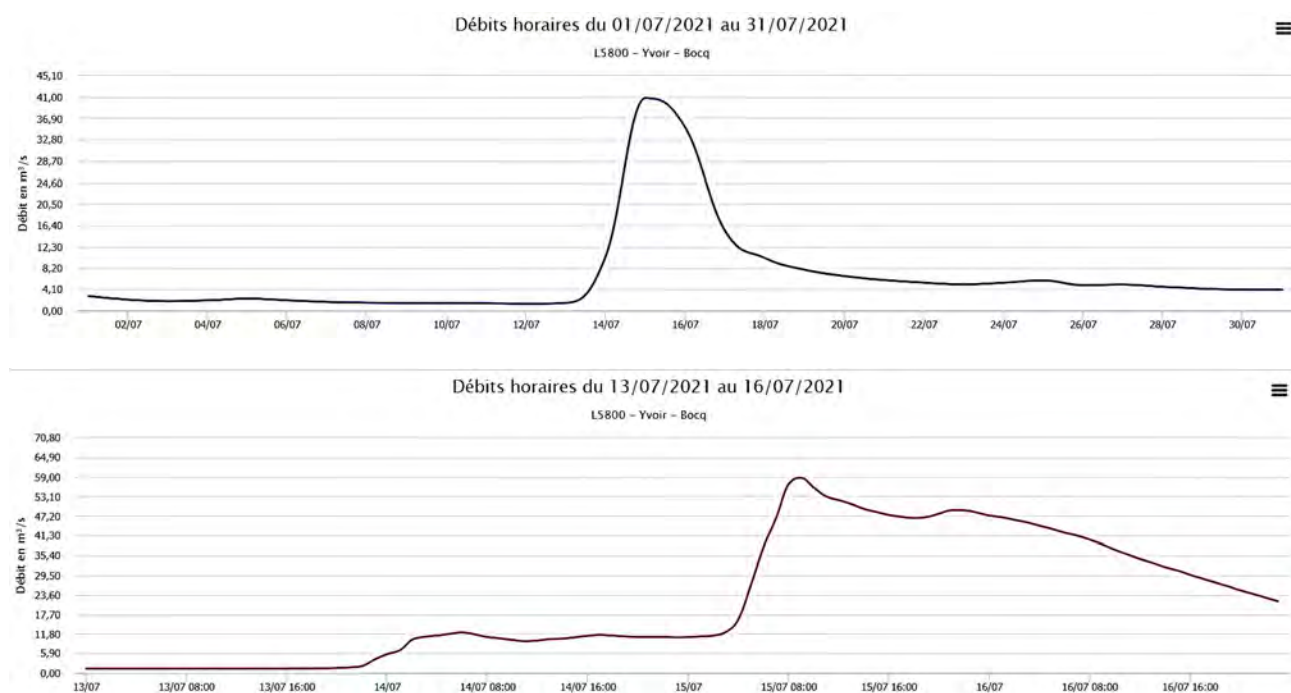


Fig. 3 & 4. Débits horaires du Bocq à Yvoir, pour le mois de juillet et pour la période du 13 au 16 juillet. © SPW Aqualim.

Les modifications intervenues depuis 160 ans

Quelques éléments « perturbateurs » sont intervenus depuis 1861. Tous ne sont sans doute pas décisifs en soi, mais leur conjugaison a vraisemblablement concouru à accentuer les conséquences des pluies.

- On pense tout d'abord aux aménagements d'infrastructure et urbanistiques intervenus depuis 1861 : les captages CIBE/Vivaqua, la E411 déversant les eaux collectées par environ 30.000 m² de voirie dans le Ry de Vesse et par environ 60.000 m² dans le Ry de Mièr, ainsi que l'urbanisation de la rue St-Joseph (vers le Ry de Vesse) et d'Ivoy (vers le Ry Saint-Martin).

¹ Source : aqualim.environnement.wallonie.be.

- Le manque d'entretien généralisé des berges (arbres tombés, fond envasé, ouvrages d'art défectueux, ...) ne peut être passé sous silence.
- Mais l'élément le plus déterminant sans doute, ce sont les ouvrages créés ou agrandis à la fin du XIX^e siècle pour alimenter les moulins qui, soit existent toujours et imposent à l'eau un trajet contraire à son cours naturel (ex. : à hauteur du mur du château), soit ont disparu (ex. : les biefs des moulins ont été comblés alors qu'ils auraient pu servir de canal de fuite), soit encore ne sont pas utilisés à temps lors des crues (ex. : ouverture de la vanne alimentant le Moulin d'Avillon devant l'ancien restaurant des Ramiers).
- Il est aussi intéressant de mentionner que, du temps de Joseph COLLOT, il existait un étang, en amont du carrefour de la potale St-Joseph, destiné à retenir les eaux du Ry de Vesse. Les vestiges du barrage existent toujours actuellement, mais sont inopérants. Un dispositif similaire, avec les mêmes vestiges de mur de retenue, existait aussi sur le Ry de Mière quelques centaines de mètres en amont des captages de Vivaqua. Peut-être y aurait-il là une idée à creuser par nos édiles pour aménager des bassins d'orage sur ces deux ruisseaux.
- Concernant plus spécifiquement le Ry de Vesse, les aménagements réalisés lors de la construction du pont du confluent, sur la route vers Mont, posent question. Actuellement, les eaux du Ry de Vesse arrivent presque perpendiculairement au Ry de Mière. Vu l'importante différence de débit entre les deux ruisseaux, les eaux du Ry de Vesse se jettent pratiquement sur un mur et ne peuvent « passer ». Ce phénomène est déjà bien visible quand il y a peu d'eau (différence de couleur et de turbidité des eaux des deux ruisseaux). Il aurait fallu aménager un confluent « en sifflet » et non « en T ». De plus, le chenal à l'embouchure du Ry de Vesse, constitué de grandes pierres de 1,5 m de haut, empêche tout débordement sur la portion de terrain en friche, au-delà du mur du château, comme c'était le cas avant que cet aménagement ne soit réalisé (années 1990). Il en résulte une montée des eaux en amont.

Comparaison entre les dégâts de 1861 et 2021

Pour situer le récit des événements, nous reprenons un extrait de l'Atlas de 1843 où nous avons mentionné les endroits cités par Joseph COLLOT.

Pour suivre, nous présentons son récit de 1861 et ce que les riverains ont subi en 2021.

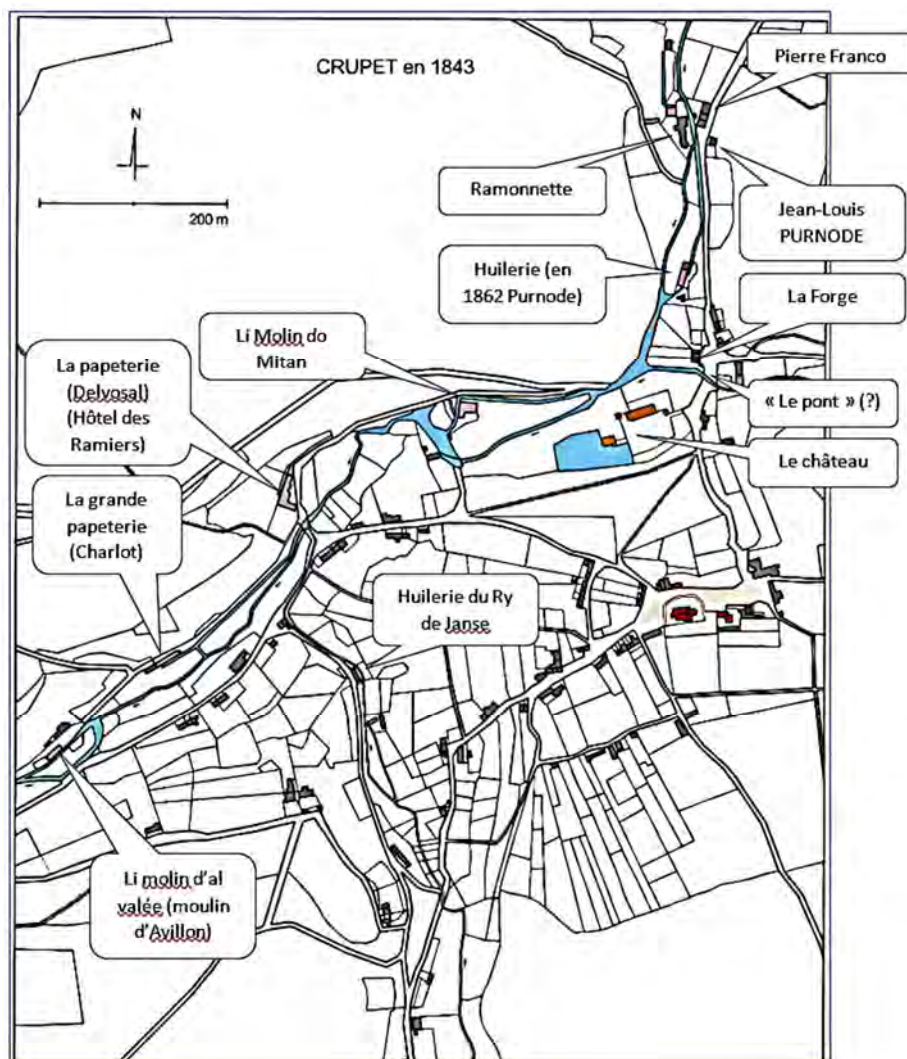


Fig. 5. Atlas des voiries vicinales (loi de 1841 – levés établis en 1843).
© Plans primitifs consolidés par le SPW.

a) Le site VIVAQUA

1861 : Joseph COLLOT n'en parle pas puisque les captages de l'ex-CIBE ne seront réalisés que 40 ans plus tard.

2021 : Comme le prouvent les photos, le site a été complètement submergé.



Fig. 6. Le Ry de Mière à l'entrée du site de Vivaqua au pied de la route de Maillen.



Fig. 7. Le déversoir du site Vivaqua.



Fig. 8. Dans le pré en aval du déversoir.

b) La Ramonette

1861 : Arrivés à la chapelle de chez Jadot [N-D de Bonsecours], il ne pleuvait plus, nous avons mis le chariot sur le côté de la route (il y est resté trois semaines avant d'être ramené sous le tilleul). A la Ramonette quel désastre : six vaches noyées, leur pis dans la mangeoire et leur tête au plafond de l'étable, le moulin plein d'eau, tous les sacs de blé et de farine baignaient dans l'eau. Au pignon du moulin, une étable avec deux chevaux était emportée par l'eau (il ne restait pas une pierre), les deux animaux ont pu flotter sur l'eau, le blanc s'est sauvé à la papeterie [l'actuel Hôtel des Ramiers] et le roux est descendu au moulin de la vallée [sans doute le Moulin d'Avillon, le plus en aval sur le Crupet], ils ont été sauvés tous les deux. Plus bas que le corps de logis, il y avait une grande remise pour les chariots avec un grand fenil pour le fourrage, toute nouvelle, bâtie solidement, recouverte d'ardoises, tout a été emporté jusqu'aux fondations, il n'est resté aucune pierre, rien que des trous.

2021 : Les murs sur les deux rives ont été submergés. Ils avaient été construits juste après l'orage de 2014, quand l'eau atteignit plus de 70 cm dans l'habitation, c'est-à-dire moins que cette année.

Marcelle HOUBION a pris cette photo (Fig. 7) le 15 juillet au matin avant que l'eau n'atteigne son plus haut niveau. On voit que la Ramonette est déjà noyée jusqu'à hauteur des seuils des fenêtres.



Fig. 7. La Ramonette vue du n°6 rue Basse.

c) Le n°5 rue Basse (famille FOUREZ)

1861 : En face du moulin il y avait une petite maison habitée par le domestique Pierre Franco et Anne-Joseph sa femme. Ils étaient dans leur cuisine située au-dessus d'une cave. Tout à coup la voûte s'écroule dans la cave avec tout le mobilier de la cuisine. Ils se sauvent dans la chambre en criant au secours ! Pas moyen de les approcher : il y avait 3 à 4 mètres d'eau d'un côté et autant de l'autre. Ils sont restés debout à la fenêtre de la chambre jusqu'à ce que l'eau se retire.

2021 : L'eau monte à plus d'un mètre et submerge un conteneur et un abri de jardin jusqu'à mi-hauteur.

Il semblerait donc que la crue ait été plus importante en 1861 qu'en 2021.

En fait, la cave évoquée est actuellement uniquement accessible depuis la maison voisine (HOUBION) qui a aussi subi les fortes eaux.



Fig. 8. Les abords du n°5 rue Basse.

Vers 5 h, j'ai pu mettre les voitures en sécurité à hauteur de la route. À ce moment l'eau rentrait dans le bâtiment de l'ancienne grange et dans le vide ventilé pour finalement atteindre le niveau quelques centimètres en dessous du plancher de la véranda. En 10 minutes, tout le mobilier de jardin a été emporté par cet espèce de tsunami et un geyser était visible à la sortie du puits de Vivaqua. Yvan a pu sauver quelques histoires, dont une bonbonne de gaz renversée et qui fuyait



Fig. 9. L'arrière du n°5 rue Basse après la décrue.

dangereusement, mais il a dû abandonner rapidement car c'était trop dangereux. Peu de boue a envahi notre propriété car les terres agricoles étaient encore en végétation. Lors des autres inondations, ce n'était pas le cas et les dépôts de boues étaient plus importants. Le petit pont légèrement en bordure de la propriété a tenu bon et c'est un miracle quand on voit les torrents qui jaillissaient de la rive droite. Maintenant dès qu'il pleut, j'ai peur !

Claudine PESESSE

d) Le n°6 rue Basse (famille HOUBION)

1861 : Joseph COLLOT ne parle pas de cette maison.

2021 : Sur la photo ci-après (Fig. 10), l'eau semble déjà s'être retirée. On remarque que les deux murs sur les rives gauche et droite ont été submergés. L'eau a atteint le niveau des seuils de fenêtres. Les bacs à fleurs et le mobilier de terrasse ont été emportés par la crue (voir Fig. 7).

Comme en 2014, cette maison et ses voisines ont été fortement touchées.

Comme lève-tôt, je me suis rendu compte vers 4 h 45 que l'eau envahissait déjà notre rez-de-chaussée. J'ai averti Marcelle de déplacer sa voiture, qu'elle a conduite jusqu'au garage QUEVRAIN et lorsqu'elle est revenue elle avait déjà de l'eau jusqu'aux genoux.

L'eau est montée très vite et dans notre cuisine le congélateur a été renversé. L'eau est ressortie par le tuyau de la cheminée et est montée d'environ un mètre venant de la cave voûtée qui se situe sous le living de nos



Fig. 10. Les n°5 et n°6 rue Basse vus depuis la Ramonnette.

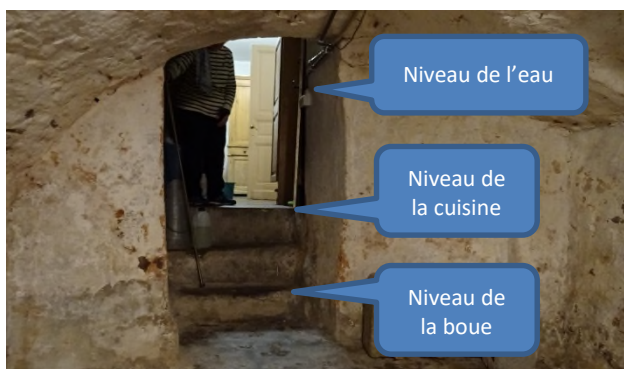


Fig. 11. Les niveaux d'eau et de boue chez les HOUBION. (cave voûtée)

voisins. Cette cave était complètement remplie et l'eau atteignait un mètre au-dessus du carrelage de la cuisine.

Ce fut un véritable cauchemar et réfugiés tous les quatre à l'étage, nous n'avons pu redescendre que vers 15 h. Le matin, le mur du château avait sauté et le niveau avait baissé. Cependant, avec la pluie, ce niveau était déjà légèrement remonté vers 17 h, heureusement sans gravité.

Nos voisins de la Ramonnette, bien que fortement touchés eux aussi (Christiane qui loge en bas dans l'ancien corps de logis a dû se réfugier chez un de ses fils à l'étage), ont été très gentils et étaient les premiers à nous aider alors qu'eux-mêmes subissaient leur 3^e inondation depuis leur installation à Crupet.

Nous avons reçu beaucoup d'aide : un tracteur et une remorque pour charger les déchets à évacuer, Christian DELVAUX et d'autres habitant.e.s de Crupet qui nous étaient inconnus, une dame de Beauraing qui est venue nous apporter (gratuitement) des chaises. Notre petit potager a beaucoup souffert et a dû être complètement réhabilité. Une anecdote comique : une ou deux semaines après l'inondation, notre rhubarbe et nos hortensias se sont subitement mis à grandir ... conséquence nous a-t-on dit de leur arrosage par les terres agricoles lessivées et pleines d'engrais.

Josée HOUBION

Dehors, il n'y a que la vierge dans notre grotte qui est restée en place.

Marcelle HOUBION

Le n°7a rue basse

1861 : Chez Jean-Louis, [il s'agit de l'habitation au n°7a rue Basse ; Jean-Louis était le fils de Jean-Joseph PURNODE qui l'a bâtie en 1807] ils s'étaient sauvés à l'étage, l'eau sortait par la fenêtre. Il y avait un gros tas de fumier sur le côté de la route, toutes les poules et un gros coq étaient dessus et tout a été emporté. Ce qui m'a fait le plus de mal, dis Jean-Louis, c'est quand j'ai vu mon gros coq...

2021 : La maison au n°7a, actuellement en rénovation, est inondée, mais l'eau n'atteint pas (encore ?) les fenêtres du rez-de-chaussée comme en 1861.

Fig. 12. La route inondée en face du n°7a rue Basse.



e) Le moulin Purnode (appartements et famille Michaux)

1861 : A l'huilerie plus bas [le bâtiment existant à l'endroit où Henri PURNODE fit ensuite construire son moulin] c'était M. Stamp le locataire (un tourneur de « colèt di stûve¹ »). Toute la famille a été prise au milieu de l'eau. Pas moyen de leur porter secours, ils criaient aux fenêtres « Venez ! Nous allons nous noyer ! ». Les pierres du pignon commençaient à s'arracher et si une ouverture s'était formée, tout le bâtiment allait s'écrouler mais par chance, l'eau s'est retirée.

Les dégâts devaient être considérables. En effet Henri PURNODE inaugura un tout nouveau bâtiment, le moulin Ste-Catherine, en 1862.

¹ Pièce de finition installée sur le mur où le tuyau se raccorde à la culasse de la cheminée en maçonnerie



2021 : On voit (Fig. 13) l'eau sur la route à hauteur de l'accès aux garages de la famille MICHAUX

Cette famille ainsi que tous les appartements du rez-de-chaussée de l'ancien corps de Logis et de l'ancien moulin ont été inondés et ont subi de lourdes pertes.

Les rives du ruisseau ainsi que l'ancien bief aménagé en piscine ont fortement été endommagés ; le lit du ruisseau est maintenant encombré de nombreuses pierres. Une rectification des berges devra être entreprise.

Notons que cela a permis de mettre au jour des aménagements hydrauliques oubliés, recouverts auparavant par la végétation.

Fig. 13. En aval de la Ramonette, le moulin Purnode est noyé.



Fig. 14 & 15. Vue depuis le pont de la Ramonette. En aval, la rive droite est fortement érodée à hauteur de la propriété d'Aimé et Colette MICHAUX. Le lit s'est déplacé de 2 à 3 m sur la droite.

Je n'ai pas échappé aux inondations du 15 juillet. Dès 5 h du matin, j'ai entendu un refoulement d'air dans les siphons sanitaires et j'ai constaté que le ruisseau derrière chez moi envahissait déjà la pelouse. Vers 5 h 30, l'eau arrivait sur la terrasse et un peu plus tard entraînait par les portes fenêtres et la porte de la cuisine. En même temps, le débordement du ruisseau au pont de la Ramonette provoquait un torrent sur la route et cette eau arrivait dans la cour à l'avant de la maison. J'étais donc encerclée par les eaux et vers 6 h j'avais 1 m 20 d'eau dans tout le rez-de-chaussée. Vers 7 h, l'eau se retira après que le mur du château a explosé sous la pression ; le niveau diminua rapidement de 60 cm. Malheureusement, il était de toute façon trop tard, car l'ensemble du mobilier du rez-de-chaussée était dans l'eau et tout à dû être évacué.

Les causes de l'inondation sont très claires : d'une part le manque de passage d'eau au pont de la Ramonette suite aux alluvions qui se sont accumulées et à ce jour [25 novembre], la situation n'a pas changé ; d'autre part, le mur du château perpendiculaire à l'écoulement du ruisseau a été un obstacle important.

Je précise que les 2 appartements du n°9 (propriété de M. LIGOT) ont également été inondés, mais par les eaux venant de la rue Basse. Les trois appartements du n°9a (propriété Logibel) ont été gravement inondés par les eaux provenant du ruisseau.

Colette MOLINE

f) Le carrefour rue Basse – rue St-Joseph

1861 : Venant de Hoyemont nous avons marché jusqu'à la chapelle ND de Bonsecours [ancienne maison JADOT]. Nous sommes montés à cheval pour rentrer au château, la route n'était pas encore construite [aménagée en 1869-1870]. Arrivés à la forge [actuellement le petit parking à côté du gîte « Le 14 »], les chevaux sont entrés dans l'eau à hauteur du pont et ont commencé à nager car il y avait trop d'eau. Ils étaient pressés de rentrer à l'écurie et nous nous cramponnions au collier et nous avons eu nos culottes mouillées sur le cheval.

2021 : Dans cette zone, les bâtiments les plus touchés sont la maison de la famille LABAR (n°15), le gîte « Le 14 » et, dans une moindre mesure car un peu surélevé, le garage de Raphaël BAMELIS. Dans les deux maisons, l'eau est montée à 70-80 cm, ce maximum étant atteint vers 6 h 30. Les jardins à l'arrière sont complètement inondés (Fig. 20).

De l'autre côté de la rue, les habitations sont aussi atteintes par l'eau, mais de façon modérée. Le parking du Relais St-Antoine est sous eau.



Fig. 16. La forge de Crupet vers 1970.



Fig. 17. Le Ry de Vesce en bordure du parking du Relais St-Antoine, vers 7 h.



Fig. 18. Le carrefour route de Mont-rue Basse, vers 7 h.



Fig. 19. « Le 14 » vers 7 h (l'eau a déjà baissé de 20 à 30 cm).



Fig. 20. Les jardins à l'arrière des n°14 et n°15.

Nous étions en vacances en Islande depuis le 8 juillet. Nous savions qu'il y avait des inondations en Wallonie, mais nous n'étions pas trop inquiets ; les informations concernaient plutôt les vallées de la Vesdre et la Lesse. Le 15, à 3 h du matin (2 h de décalage horaire), le GSM sonne. Vous imaginez notre réveil ! Avant de décrocher nous imaginons déjà le pire. C'est Pierre MARCHAL qui nous prévient : « Votre maison est inondée, et l'eau monte ! ». En passant sur le côté de la maison, Chantal prend beaucoup de risques pour bouger notre 2^e

voiture, car elle doit récupérer les clés en passant par la porte de la cuisine, le long du ruisseau en furie. Elle oublie de couper son GSM et nous entendons tout ce qui se passe. Nous craignons qu'elle ne soit emportée ! Nous restons accrochés au téléphone pour savoir comment ça évolue, jusqu'à ce que l'eau descende d'un coup. Nous devons aussi prendre nos dispositions pour rentrer rapidement (changement de vol, annulation de réservations, ...). L'après-midi, nous apprenons que la solidarité joue à fond avec environ une dizaine de « racleurs » et « nettoyeurs » en action ! Ça nous reconforte beaucoup. Merci encore une fois à eux. Le retour, le samedi, se fait dans la crainte de ce qu'on va découvrir. Nous savons déjà que le parquet est complètement soulevé, mais grâce aux diverses interventions, les meubles et appareils électroménagers ont été globalement préservés. Il faut surtout nettoyer. Heureusement, le soleil est là pour tout sécher ...

Hugues LABAR



Fig. 21. Le n°15 vers 7 h (l'eau aussi déjà baissé de 20 à 30 cm).



Fig. 22. Vers 15 h, le Ry de Vesse lèche toujours le pignon du n°15.

g) Le château

1861 : Au château toutes les poules qui étaient dans la cour et dans les remises ont été emportées par l'eau. Il ne restait plus rien. Le fumier, les attelages, un tombereau, un chariot, tout était emporté. Dans la maison (NDLR : du fermier) Fine, la maman, pleurait à chaudes larmes.

Au château, toute la cour a été nettoyée, un mur de 18 m de long s'est écroulé. Dans le vivier plein de grosses truites il n'en restait aucune. Le lendemain on en ramassait à la brouette, mais elles étaient toutes mortes.

On a dû battre mine pour dégager un grand bloc arraché par la pression de l'eau.

Apparemment, en 1861, au niveau du château, l'eau est arrivée jusque dans la cour et les remises contrairement à juillet 2021 où l'eau n'est pas entrée dans les bâtiments.

2021 : Le confluent du Crupet et du Ry de Vesse, la route de Mont et le mur d'enceinte du donjon forment un barrage artificiel depuis plusieurs siècles.

Lorsque le débit du Crupet augmente fortement l'eau s'accumule et monte à cet endroit. Le 15 juillet, l'eau est arrivée à la hauteur du mur et a submergé celui-ci. L'eau – retenue par ce goulot d'étranglement – s'accumule en amont et cause de graves inondations dans les habitations de la rue Basse à l'entrée de Crupet.



Fig. 23. Zones et habitations inondées avant l'effondrement du mur. La zone hachurée correspond à la hauteur du mur avant effondrement. © P. ANDRÉ.

Si on tire une ligne de niveau à la hauteur du sommet du mur à son point de rupture, on explique la hauteur d'eau dans les maisons sinistrées en amont.

Vers 6 h 40, la pression de l'eau était tellement forte que le mur d'enceinte du château a cédé au niveau du goulot d'étranglement sur plus de 10 m de longueur. L'eau a alors créé après le mur, d'une part, un canal de dérivation pour lui permettre de s'écouler plus facilement et, d'autre part, un énorme bassin d'orage au niveau des deux grands étangs. En amont, au même moment dans les habitations sinistrées, le niveau de l'eau est descendu rapidement. Tandis qu'en aval, une « vague » s'est formée.

Émile DUBUC observait la situation depuis le pont de la route de Mont :

Le 15 juillet, vers 6 h 40, j'ai entendu un énorme craquement, comme un coup de tonnerre, lorsqu'une partie du mur du château s'est effondré. Immédiatement le niveau de l'eau a commencé à baisser. En quelques minutes, il est descendu de 50 à 60 cm.

Émile DUBUC



Fig. 24. Le mur d'enceinte du château vers 7 h, peu de temps après son effondrement.

La photo (Fig. 24), prise vers 7 h du matin, peu de temps après l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte du château, illustre parfaitement le goulot d'étranglement de la masse d'eau qui s'est accumulée au confluent du Ry de Mière et du Ry de Vesse, au pied de la route de Mont. La hauteur du mur correspond au niveau maximal de l'inondation dans toutes les habitations situées en amont.

Les documents historiques (Fig. 25) démontrent qu'à cet endroit précis un goulot d'étranglement a été artificiellement créé par l'homme.

Nous considérons qu'il faut permettre à l'eau de s'étendre en cas de forte crue. Il faut lui laisser plus de place pour éviter de nouvelles inondations dans les habitations.

Malheureusement les habitations en aval ont aussi été touchées, mais les dégâts causés par la « vague » auraient été certainement plus importants si les étangs du château n'avaient pas joué le rôle de bassin d'orage.

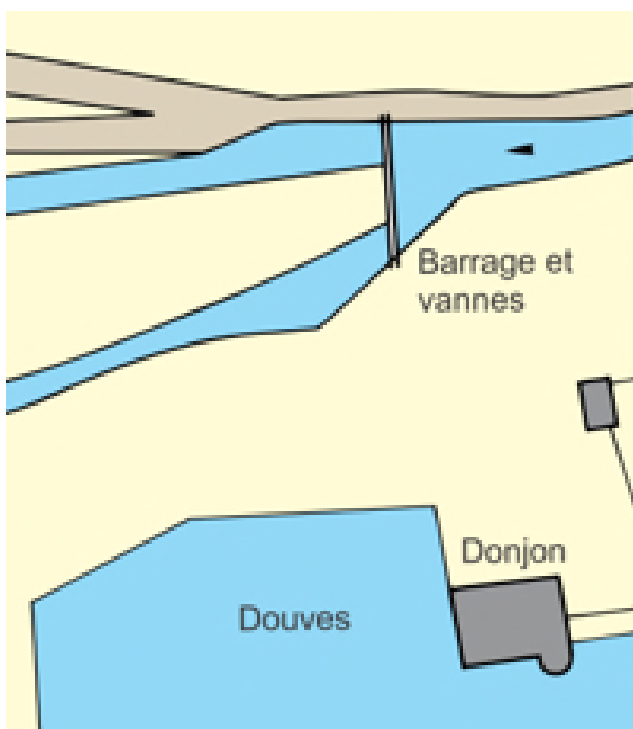


Fig. 25. D'après le plan cadastral de 1883, les installations hydrauliques sur le Crupet, à hauteur du château. © J.-L. JAVAU.

Les travaux à réaliser ne manquent pas. Le mur du château ne doit pas être reconstruit. Un canal de dérivation doit être étudié et aménagé à cet endroit. Les berges du Crupet doivent être consolidées, car il y a des risques d'éboulements. Le Ry de Vesse doit être curé en profondeur. Avec ces aménagements, on évitera sans doute que les habitations soient encore sinistrées en amont du confluent.



Fig. 26 & 27. La grande douve et le 2^e étang se sont transformés en un grand bassin d'orage après l'effondrement du mur du château. Cette situation a perduré presque toute la journée.



Fig. 28. La portion du mur qui a été emportée (l'ensemble du mur avait été restauré entièrement quelques mois auparavant !). C'est probablement la même portion qui a été emportée en 1861, comme le mentionne Joseph COLLOT.

h) Molin do Mitan (Moulin-le-Comte)

1861 : Le Molin do Mitan n'a pas beaucoup souffert car retiré par rapport au courant.

2021 : Au Moulin-le-Comte, il y a aussi des dégâts. Si Joseph COLLOT écrit qu'il n'a pas trop souffert, c'est sans doute qu'il fait référence aux machineries du moulin, lesquelles étaient surélevées par rapport au bâtiment principal qui sert maintenant d'habitation.

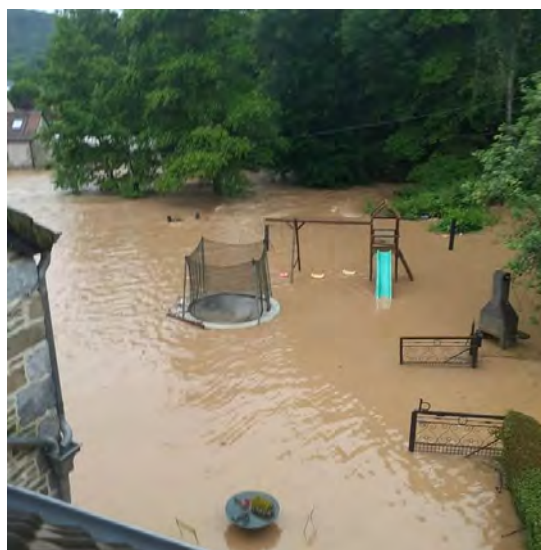


Fig. 29. Côté ouest, le trampoline est dans l'eau et le mobilier de jardin est à moitié disparu. Dans le fond de l'image, à gauche, on aperçoit l'annexe de la maison du meunier.

Comme cela a été dit à maintes reprises, nous n'avions jamais vu ça. En effet en une heure de temps, l'eau s'est engouffrée dans la maison, passant de quelques centimètres à environ 70 cm très rapidement [sans doute la « vague » après l'effondrement du mur]. Nous étions bien impuissants face à ce déchaînement climatique.

Cela nous a valu de bonnes heures de nettoyage et de déblaiement. Encore merci aux bénévoles.

Stéphanie PAQUET



Fig. 30. À hauteur du petit pont qui mène à la maison du meunier, une petite chute de l'eau venant des étangs du château tombe dans la rivière en crue.



Fig. 31. Un intérieur dévasté.

i) La maison du meunier du Moulin-le-Comte (rive gauche)

Emmanuel BÉDORÉ habite la maison (supposée être celle) du meunier du Moulin-le-Comte¹. Il a considéré son expérience du 15 juillet avec beaucoup de philosophie. En effet les dégâts qu'il a subis, dit-il, ne sont rien en regard de ce que beaucoup d'autres victimes à Crupet et autre part ont dû subir.

Les jours précédant l'inondation, il accueillait six jeunes qui, la veille, écoutaient des contes de Florence ANDRÉ-DUMONT dans les bois environnants. Après une bonne nuit de sommeil, ils étaient censés rejoindre le site de Dinant-Evasions.



Fig. 32. La maison du meunier du Moulin-le-Comte.

Vers 4 h 45, nous dit Emmanuel, je m'étais levé. Tout étant sec dans la maison et dans la cave je me suis rendormi mais vers 6 h 15 des bruits bizarres m'ont réveillé et ma voisine Isabelle tentait en vain de m'avertir. J'ai constaté de l'eau partout à l'extérieur et au rez-de-chaussée (environ 50 cm), la cave étant complètement noyée. Nous nous sommes rassemblés dans une petite pièce à l'entresol, d'où, vers 8 h, la police (un policier et une policière) a pu évacuer nos six jeunes ainsi que ma fille par la fenêtre côté rue Basse, en les portant sur le dos.

Entretemps et pendant un assez court laps de temps, côté rivière un torrent très dangereux s'était formé et aurait pu nous emporter si nous nous y étions aventurés, mais cela n'a pas duré car c'était sans doute la suite immédiate de la rupture du mur du château.

Spontanément, Serge VAN DOOSSELAERE s'est préoccupé de nous et est venu chercher les jeunes avec son tracteur et nous a accueillis dans sa maison pour un déjeuner réconfortant. Avec des mots balourds et maladroits, je lui ai exprimé toute ma gratitude et aussitôt, il m'a interrompu en me disant : « Je ne compte jamais ». Cette phrase résonne et restera gravée dans ma mémoire : donner sans attendre en retour... ! J'ai pu constater ce 15 juillet l'élan de solidarité de la part de nombreuses personnes du village que je connaissais à peine ou pas. C'est très réconfortant.

Emmanuel BÉDORÉ

¹ Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois, 2008, p. 544.

j) Endroit indéterminé

1861 : Sur le bord de la route il y avait un tremble avec des branches jusqu'à terre, une partie arrière de chariot, et deux roues qui étaient restées suspendues dans les branches à 15 pieds de haut [environ 5 m]. Cela a été très dangereux pour redescendre tout cela à terre.

k) La papeterie (Hôtel Moulin des Ramiers)

1861 : A la papeterie on cuisait les tartes pour la première communion d'Alphonsine qui avait lieu le lendemain. Elles ont été noyées dans le four avec une casserole de viande. Une portée de cochonnets a péri aussi.

2021 : Désolation à l'Hôtel du Moulin des Ramiers, où le concierge, Patrick DELMOTTE, n'a eu que le temps de se réfugier à l'étage au moment où l'eau s'engouffrait dans son appartement à l'entresol. Cette photo (Fig. 33) est prise l'après-midi alors que de nombreux bénévoles sont venus aider au dégagement des décombres. Il ne restait plus grand-chose à récupérer.

Apparemment, par le passé lors des crues, Hugues FIEUW ouvrait la vanne d'alimentation du bief du moulin d'Avillon en face du Restaurant des Ramiers, mais cette année personne n'y a pensé et cela a peut-être aggravé la situation à l'Hôtel en amont.



Fig. 33. Les bénévoles s'affairent tout l'après-midi pour aider Patrick à nettoyer.

La météo annonce de fortes pluies, chat échaudé, je me réveille à 5 h 30 ! Première action, vérifier l'écoulement des eaux de la colline et le niveau de l'eau de la rivière. Tout a l'air normal. Progressivement, par porosité, l'eau pénètre dans ma chambre au sous-sol, dans ma salle de bain, un jet d'eau traverse mon dressing. Alerte, par expérience, cela signifie que l'eau est arrivée au faîtage du pont et remonte par le bief de sortie du moulin !

Je quitte mon appartement et découvre une « grosse mer agitée », avec une vague fulgurante qui se jette vers moi, à +/- 200 m de distance. Les sacs de sable, sortis en catastrophe, explosent par la seule force du courant, l'eau m'arrive aux genoux, je suis entouré d'objets divers.

En catastrophe, je remonte par l'escalier intérieur, tout est inondé !

Il est 6 h 30, j'alerte les clients des 4 chambres occupées, réveil en catastrophe pour ceux-ci qui ne s'étaient rendu compte de rien. Impossible de sortir les voitures du parking, on peut seulement les remonter vers la partie sèche. Un seul véhicule est endommagé.

Plus d'électricité ! Manu, le nouveau proprio, arrive (difficilement) de Dave, avec les croissants. Je lance un appel sur Facebook : des thermos de café, please !!! Et là, miracle ! L'image que je retiens des inondations : de nombreuses personnes fournissent le précieux liquide ! Sous l'émotion devant tant de générosité, un couple de clients fond en larmes !

Patrick DELMOTTE



Fig. 34. Vers 15 h, le Crupet déborde encore largement.

Fig. 35. La route d'accès au restaurant des Ramiers a aussi souffert.



Fig. 36. Vers 10 h, la situation entre le restaurant et l'hôtel des Ramiers.

I) Le Ry de Jance et la ruelle du Comte

1861 : Joseph COLLOT n'en parle pas.

1980 : Nous profitons de l'occasion pour insérer à ce niveau deux photos que nous a transmis Angel MARTINEZ. Elles illustrent la situation dans la ruelle du Comte, lors de la grande crue du 21 juillet 1980¹.

¹ H. LABAR, *Retour en arrière* in *Crup'Échos* n°89, 2014, pp. 19-20.



Fig. 37 & 38. La ruelle du Comte sous eau le 21.07.1980.

2021 : Le Ry de Jance a gonflé l'étang du bas de la ruelle du Comte, dans la propriété ROME. On a craint pendant un temps que l'impressionnante cascade ne détruise le mur de soutènement en contrebas. Heureusement il n'en a rien été.



Fig. 39. Le débit du Ry de Jance renforcé par l'eau de la canalisation de la rue du Trou d'Herbois.



Fig. 40. La cascade éphémère de la propriété de Joris ROME. Le rez-de-chaussée de la maison à droite a aussi été inondé.

Coincée entre le Ry de Jance et le torrent dévalant de la ruelle du Comte, la maison de Nicole VANDEN BERGHE, au bas de la rue Basse a été fort atteinte.

Les jardins des maisons à côté ont aussi été inondés.

L'eau est entrée des deux côtés : de la rue et du ruisseau. La chaudière n'y a pas résisté.

Mais le plus dur fut la perte de nombreux souvenirs, surtout après le décès de mon mari survenu seulement dix jours auparavant. Nous étions tous deux danseurs dans la troupe de Maurice BÉJART (Ballet du XX^e siècle) et nous avons conservé beaucoup de documents, comme des photos ou des programmes de nos nombreuses tournées à l'étranger.

Mais la solidarité a joué. Mes voisins m'ont beaucoup aidée. Par exemple, ils ont fait sécher un à un les papiers et photos qui avait été noyés. Merci à eux.

Nicole VANDEN BERGHE

m) Chez André (+) et Georgette QUEVRAIN (en face de la papeterie CHARLOT)

1861 : La grande papeterie n'a pas beaucoup souffert non plus.

2021 : À cette hauteur de la rue Basse, les maisons sur la gauche de la route (direction Yvoir) subissent surtout des ruissellements. Les plus gros dégâts sont situés entre la rivière et la route.

Dans la prairie WILMART, un mouton a été emporté par le courant.

Un peu plus bas, dans la prairie de Georgette QUEVRAIN, le daim a été libéré en extrémité de la noyade par des voisins qui ont coupé le grillage. Durant plusieurs jours, le daim a circulé dans la forêt du Long Pré pour finalement revenir et mourir.



Fig. 41. Une des nombreuses équipes de bénévoles.

Avec ma famille, je dis MERCI à toutes les personnes qui nous sont venues en aide hier : Maryline, Quentin, Christian, Eddy, Mark, et à ceux dont je ne connais pas le prénom. Et surtout à Luc et Sylviane pour leur grande disponibilité.

Jean-Claude QUEVRAIN
(FaceBook 18.07.2021)

n) Moulin d'Avillon

1861 : Le « molin d'al valée » rempli de sacs de blé a vraiment été noyé, plein d'eau. Le trou où se trouvaient les deux roues à aubes était rempli de belles grosses truites toutes mortes. C'était à pleurer de voir une si belle fricassée.

2021 : La maison, en retrait de la rivière, n'a pas été touchée, mais l'ancien moulin, non occupé, a été entièrement noyé durant toute la journée du 15 juillet.

o) Dans les prés (route de Bauche, rive droite)

1861 : Dans les prés tout ce qui était fauché et mis en tas pour sécher s'est retrouvé du côté d'Yvoir. Les prés qui n'étaient pas fauchés ont été recouverts de pierres et de terre à tel point qu'ils étaient inaccessibles.

« Dans les prés » désigne historiquement la zone de prairies ou prés de fauche (dont le *prè al grègne*) s'étendant sur la rive droite du Crupet en aval du moulin d'Avillon jusqu'au « Pont Logé ».

2021 : Les ponts qui donnaient accès à ces prés ont été soit emportés, soit fortement endommagés (Fig. 44 à 48).

Sur le 2^e plan (Fig. 43), on voit le « Pont du Prince » (en wallon « Pont da Logé », notaire namurois premier propriétaire du château de Ronchinne construit de 1884 à 1890) et le « Pont de la Vierge », sans doute construits à la même période. Ce n'est donc pas un « pont médiéval » comme certains le pensent.

Joseph COLLOT ne pouvait donc les évoquer en 1861.

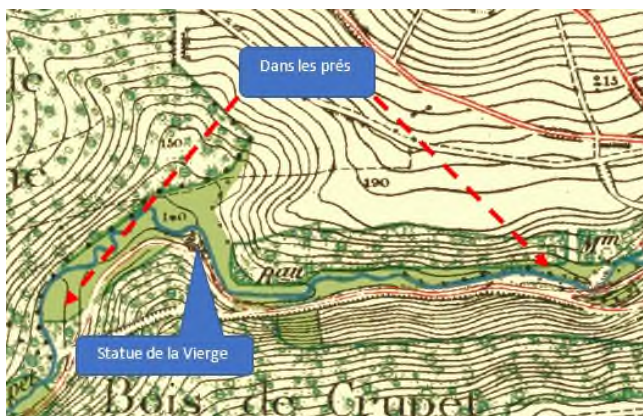


Fig. 42. Extrait d'un plan du Dépôt de la Guerre dressé en 1865.
© Walonmap.

Le Pont de la Vierge était resté en relativement bon état jusqu'il y a quelques années. Puis le vandalisme ambiant a fait son œuvre : portail en fer forgé et pierres taillées de l'entrée avaient déjà disparu avant cet été. La crue l'a définitivement détruit.



Fig. 44. Le pont de la Vierge Il y a quelques années.

Quant au Pont Logé (Pont du Prince), s'il n'a pas été complètement détruit, il est maintenant pratiquement inutilisable. La berge et l'accotement en amont ont été fortement érodés (jusqu'au niveau du tarmac) et une partie de la travée du pont rive gauche s'est écroulée dans la rivière.



Fig. 47. Berge effondrée en amont du Pont Logé



Fig. 43. Extrait du plan du domaine de Ronchinne dressé en 1913.
© Archives du château de Rochinne.



Fig. 45. Pont de la Vierge avant juillet 2021.



Fig. 46. Ce qu'il reste du pont après la crue de juillet 2021.



Fig. 48. État du Pont Logé en juillet 2021.

p) Venatte

1841 : Joseph COLLOT n'évoque pas la situation à Venatte, au confluent du Bocq et du Crupet.

2021 : Et jusqu'à Venatte, il y a eu des dégâts.

J'habite « La Petite Maison de Venatte », le long du Crupet. Une conduite relie la cave au Crupet et lors de crues, elle est inondée mais c'est bien pratique car parfois, ce sont des terres saturées qui déversent leur eau dans la cave et celles-ci trouvent naturellement le chemin de la sortie. Si l'eau dans la cave n'avait jamais dépassé 40 cm de hauteur, ce 15 juillet elles ont atteint 1 mètre 30. Vers 6 heures, bercée par un vacarme d'eaux ruisselantes, j'ai tout à coup réalisé le danger, bondi de mon lit, vu par la fenêtre les cascades d'eau qui dévalaient la côte de Venatte et couru vers la cave. Même dans le noir, l'électricité étant coupée, je ressentais la présence de l'eau, et munie d'une lampe de poche, je constatai qu'elle était à une hauteur jamais vue ! Or, la veille, j'avais eu la fausse bonne idée de demander au Service Travaux des sacs de sable à déposer sur l'arrivée de la conduite : ces sacs obstruaient la sortie de l'eau qui arrivait par les terres ! Avec l'énergie du désespoir, dans la quasi-obscurité, j'ai foncé dans l'eau qui m'arrivait déjà aux hanches pour les retirer. Ensuite, l'estomac noué, il ne me restait plus qu'à observer la montée des eaux. Ma chance, c'est qu'ici, la vallée est assez ouverte et l'eau peut donc s'étaler : au plus fort de la crue, elle couvrait toute la prairie jusqu'à la route, c'est un fleuve que j'avais devant moi ! Mais rester plantée là sans pouvoir rien faire m'a été vite insupportable et pour ne plus voir ni penser, je suis montée à l'étage, j'ai sorti des vêtements des placards



pour les essayer et sélectionner ceux à donner. C'est donc en sous-vêtements et sans regarder dehors que j'ai vécu une partie de cette journée-là ! Quant aux dégâts, c'est la nouvelle chaudière placée la veille qui a souffert le plus : fichue ! Le lagunage [Fig. 49] qui épure mes eaux usées, envahi de boue, était lui aussi hors d'usage.

Florence ANDRÉ-DUMONT

Fig. 49. Lagunage et prairies inondés.

Conclusion

Comme précisé en début d'article, il est bien difficile de comparer les deux catastrophes, sans données statistiques, ni (bien évidemment) de témoin ayant assisté aux deux inondations. Néanmoins, à la lecture des comparaisons entre les dégâts de 1861 et ceux de 2021, il semblerait qu'ils furent plus importants en amont du château et au château en 1861. Joseph COLLOT évoque des rez-de-chaussée inondés jusqu'au 1^{er} étage à hauteur de la Ramonette, de l'eau dans la cour du château et une charrette coincée à 5 m de haut dans un arbre. Même s'il exagère peut-être, l'eau n'est pas montée aussi haut en 2021.

Mais que ce soit en 1861 ou en 2021, le goulot d'étranglement entre le mur du château et la route de Mont a certainement joué un rôle dans l'élévation du niveau d'eau en amont de celui-ci.

Nous n'avons pas évoqué dans cet article, les nombreuses familles qui ont été victimes des ruissellements et qui ont perdu du matériel stocké dans des caves inondées. Ne les oublions pas en faisant le bilan des dégâts.

En effet, pour les sinistrés, les quatre derniers mois ont été bien occupés, entre les travaux, les achats de matériels et les démarches administratives auprès des assurances. Ils tiennent aussi à réitérer leurs remerciements à ceux qui les ont aidés.

Le Crupet est un ruisseau de 2^e catégorie dont la Province de Namur est responsable.

Pour ce qui concerne la libération des entraves, la rénovation des berges et le curage des lits des ruisseaux, la Cellule Cours d'eau du Service technique provincial a visité les lieux impactés par l'inondation le 24 septembre. Une première intervention d'urgence devait avoir lieu en septembre pour libérer plusieurs barrages de branchages qui se sont formés, mais rien n'a été fait à ce jour. Une deuxième intervention est attendue en janvier ou février 2022 pour le curage. On verra !

Force est de constater que les tronçons du Crupet où l'eau a pu d'écouler facilement sans rencontrer d'obstacle ou de barrages ont été moins impactés ...

Pascal ANDRÉ – Freddy BERNIER – Hugues LABAR

L'aîwe

Ti crwès qu' c'est twè qu'a pichi Moûse
Èt qu' po l' fè couru dins t' bûsia
Po raîwè t' wazon, à sayas
Gn-a qu'à disfè l' loyin di t' boûsse

Po garanti t' bèle noûve maujone
Ti bâtis tès grandès-astantches
Rin-du-tout avou on grand mantche :
Tès solès poûjenut, à ç' qu'i m' chone

Qui ç' seûye di Moûse ou d' richotia
L'aîwe vint todi r'qwêre sès-ouchas

Quî-ç' qu'a skètè l' djusse
Èt fè man.nèt l' pus'
Qu'on causeut avou lès comères ?

Dispiète-tu, mon.nî
'L èst tims d' churè l' bî
Dau molin qui tchaît à poussêre

Ni t' catche nin padrî ti p'tit dwègt
Qui vous' ? Pont d'avance à t' sègni
Nosse bèniti ? 'L èst rassètchi
Èt gn-a pus pont d'ameû dins t' brès

Pont d'avance à dire tès pâtêrs
À Notre-Dame dol pleuvinète
Ostant sassi avou 'ne passète
Nosse viye naçale qui n' flote pus wêre

Qui ç' seûye bizaude ou soupe di tchin
I faut qu'i plouve, n'impôrte comint

Quî-ç' qu'a skètè l' djusse
Èt fè man.nèt l' pus'
Qu'on causeut avou lès comères ?

Dispiète-tu, mon.nî
'L èst tims d' chavè l' bî
Dau molin qui tchaît à poussêre

Ti t' pous bin mète à djok su t' twèt
Ou d'djà ataquè à couru
Gn'a pus qu' deûs manières di moru
Si ti n' néyes nin, ti crèverès d' swè

Ènawêre i'nn'a v'nu one bone
Èt dandjereû qu'il è r'tchaufe cor one

Quî-ç' qu'a skètè l' djusse
Èt dispoûji l' pus'
Qu'on causeut avou lès comères ?

Dispiète-tu, mon.nî
I faut r'macènè l' bî
Divant qu' tot ça n' tchaîye à poussêre

L'eau

*Tu crois que c'est toi qui a pissé la Meuse
Et que pour la faire courir dans ton tuyau
Pour arroser ta pelouse
Il n'y a qu'à payer*

*Pour protéger ta jolie nouvelle maison
Tu bâtis tes grands barrages
Bon à rien
Tes souliers prennent l'eau, semble-t-il*

*Que ce soit de la Meuse ou du ruisseau
L'eau vient toujours rechercher ses os*

*Qui a cassé la cruche
Et sali le puits
Où l'on parlait aux femmes ?*

*Réveille-toi, meunier
Il est temps de nettoyer le bief
Du moulin qui tombe en poussière*

*Ne te cache pas derrière ton petit doigt
Que veux-tu ? Pas la peine de te signer
Notre bénitier ? Il est à sec
Et il n'y a plus de force dans ton bras*

*Pas la peine de dire tes prières
A Notre-Dame de la petite pluie
Autant écopier avec une passoire
Notre vieille barque qui ne flotte plus guère*

*Que ce soit averse ou soupe de chien
Il faut qu'il pleuve, quoi qu'il en soit*

*Qui a cassé la cruche
Et sali le puits
Où l'on parlait aux femmes ?*

*Réveille-toi, meunier
Il est temps de curer le bief
Du moulin qui tombe en poussière*

*Tu peux te percher sur ton toit
Ou déjà commencer à courir
Il n'y a plus que deux manières de mourir
Si tu ne te noies pas, tu crèveras de soif*

*Tout-à-l'heure, il en est venu une bonne
Et sans doute qu'une autre se prépare*

*Qui a cassé la cruche
Et comblé le puits
Où l'on parlait aux femmes ?*

*Réveille-toi, meunier
Il faut remaçonner le bief
Avant que tout ça ne tombe en poussière*

Xavier BERNIER

Les plus beaux lieux dits de Crupet, toponymie et cartographie

7^e partie – Inzefy

Le contexte de l'étude des lieux-dits de Crupet, les archives étudiées ainsi que les sources cartographiques ont été décrits dans le numéro 96 de la revue Crup'Échos.

L'ensemble des lieux-dits de Crupet ainsi que leur cartographie seront disponibles au fil des articles sur le site www.crupechos.be dans la rubrique « Les lieux-dits de Crupet ».

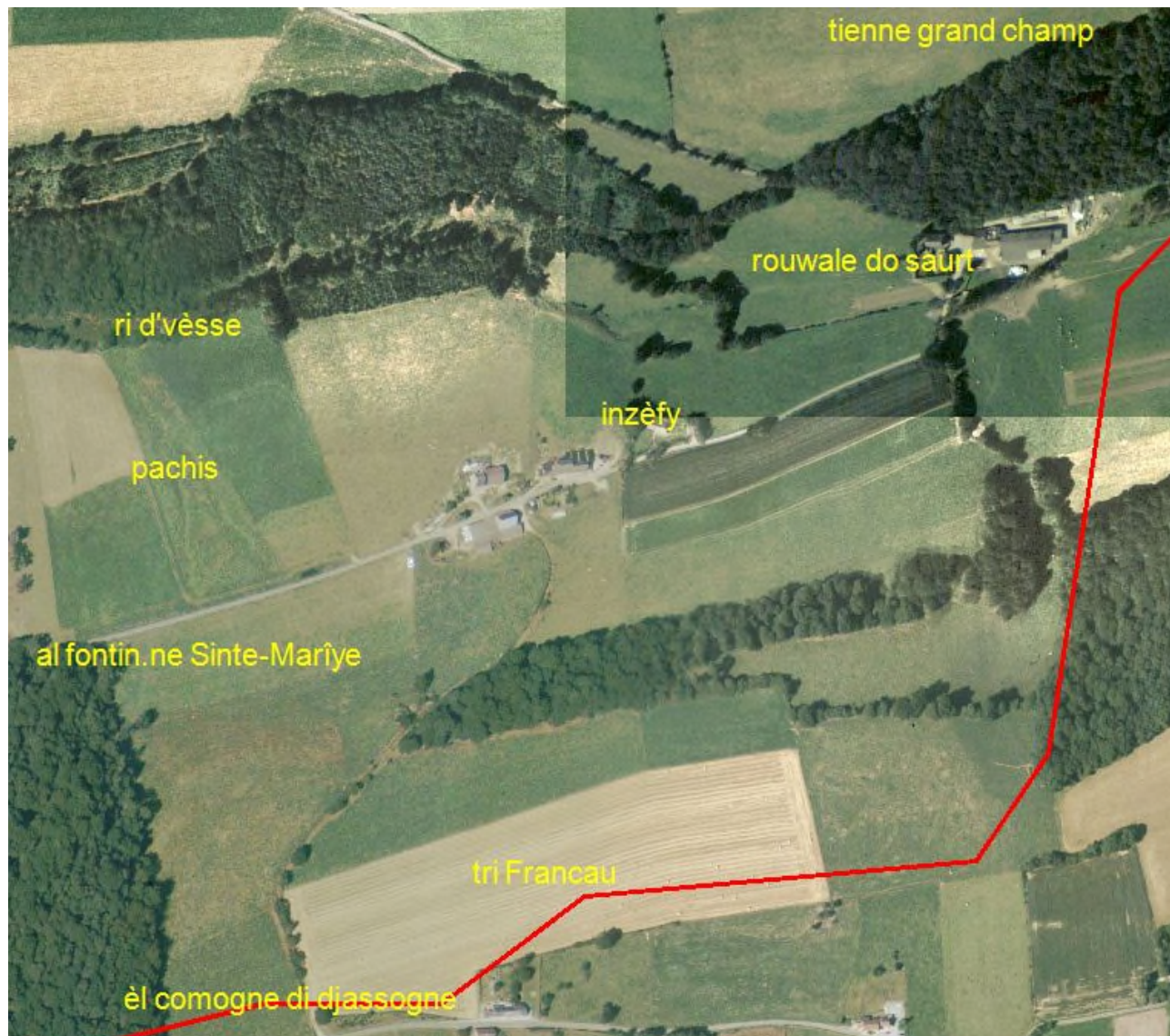


Fig. 1. Lieux-dits de Crupet, zone Inzefy, cartographie P. ANDRÉ, sur base de l'étude de R. GAVRAY, 1936. © Image MS Bing 2010.

INZEFY, à inzèfi(v). : 1633 « ès fiefs dessous Jassogne »; id. « Arnould de Havelange dict des Fiez qui trespasa l'an 1633 » croix funéraire de Jassogne ; 1652 « certaine mitant parte de 10 b. de terre en fiefz » TC 3, f° 81r° ; 1661 « Du coingt du bois de desseur le Ry de Vesses, desendant dans les fiefs le loingt dudit bois iusques au desoub du preit appartenant à Martin Gislain scitué esdits fiefs » AEJ ; 1673 « jusques aux terres dudit Marlair nomez les fiefs (...); un auttre chinon qui est le loing de sa terre des fiefs (...); le chinon estant au dessus de la terre dit les fiefs » VBSp ; 1686 « scituez en fonds desoub Jassogne comunément dit es fiefs » TSp 25 ; 1700 « en lieu-dit es fiefs dans les fonds de Jassoigne » TSp 26 ; 1730 « certain plain fief (...) scituez es fiefs proche Jassoigne » CFSp 2, f° 3v° ; 1735 « Jean Charlot et son vallet Jean Viroux demeurant es effiets jurisdiction du Rendarche (...); Jean Charlot demeurant es fiefs sous Jassoigne » VBSp ; 1755 « la dîme des fruits, légumes des héritages du lieu dit les fiefs » AEJ ; 1760 « certain plein fief (...) situé es fiefs proche Jassoigne » CFSp 2, f° 28r° ; 1780 « Léonard Lamolinne censier résident maintenant à inzefiefs paroisse de Jassoigne » TSp 28 ; 1787 « Item sur les héritages des particuliers d'insefis jurisdiction du dit Jassogne » AEJ ; 1789 « résident infief jurisdiction de Jassoigne » TSp 28 ; 1868 « une autre au l.d. infief » Not. Mélot.

Insefy est un hameau au sud de Jassogne. Sous l'ancien régime, Insefy était constitué d'au moins 3 arrière-fiefs dépendant de la Cour féodale de Spontin ; il dépendait de la paroisse de Jassogne. Composé, littér. "ens es fiefs", w. *in-z-è fis*, du lat. *inte in illos* + *fiefs*, cette locution étant révélatrice de sa situation (à l'intérieur des fiefs). Comp. *èzès fis* à Lorcé, cf. L. Remacle, *Top. de Lorcé*, BTd 56, p. 99.

TRI FRANCAU : 1676 « *de là retournant à la commune de Jassoigne au loing du trieu frankau jusques au faux susmentionné* » HAC 1 ; 1771 « *Nicolas Collignon du trieu franquau terre de Spontin* » SSp 33, p. 3 ; 1782 « *la visite (...) du bois appelée le trieu francaux par les sergents (...); une piece nomée le trieux francau sur Jasoigne joignante (...) d'orient au bois de vesse, contient 9 b. 3 j. et 24 v.* » HAV ; 1831 « *trieu franco* » cad. – Terrain en friche ou jachère, à droite en descendant de Herleuvaux vers Insefy.

Le Tri Francau (Tri Franco) est repris officiellement comme ligne de vue remarquable dans le PIP (Périmètre d'Intérêt Paysager) de Maillen-Crupet (Fig. 2).

7 (1075)- LVR de Tri Franco. Très jolies vues dominantes, depuis la limite communale, sur la vallée du Ri de Vesse avec Jassogne sur la crête opposée et Maillen en arrière-plan sur le tige à l'horizon.



Fig. 2. Ligne de vue remarquable du Tri Franco. © PIP Maillen-Cupet, Adesa 2005.

LA COMOEGNE DE JASSOGNE, èl comogne di djassogne : 1782 « *une piece nomée le trieux francau sur jasoigne joignante (...) d'occident à la Comune dudit Jasoigne* » HAV. — À l'est du bois « sur la ville », à côté de Herleuvaux (Durnal).

RI DE VESSE, li ri d'vèsse : 1602 « *joindant (...) vers ardenne à rieux de wesse* » TC 2, f° 32v° ; 1658 « *certain ruisseau nommé le rieu de vesse* » TC 3, f° 114v° ; 1661 « *dudit preit [Jolly] s'en vat au ruisseau du lieu nommé au Ryeu de vesses montant droit usques à la comune d'Assesse au fond dudit cahoty* » AEJ ; 1673 « *nous voulloir transporter en la prairie du Rieu de vesses jurisdiction de cette courte appartenante à Michel Marler admodiateur de Crupet* » VBSp ; 1698 « *de là sommes allez sur le rieu de ves* » VBSp ; 1708 « *la raspe de certaine piece de bois à croissance scitué deseur Crupet le loing des fiefs appelé le Rieu de Vesse contenant environ 14 à 15 b.* » TSp 26. Petit cours d'eau, né vers Herbefays (Durnal), qui serpente dans la vallée d'Insefy avant de rejoindre le Crupet près du château. On a de même un *ri d'vèsse* à Hulsonniaux et Falmagne, ce qui indique bien qu'il s'agit à l'origine d'un hydronyme. Avec A. Carnoy (ONCB 696) et J. Herbillon (BTd 41, 1967, 55), *vèsse* (auj. *ri d'vèsse*) serait le même hydronyme que la *Vesdre* (affluent de l'Ourthe), w. *vèsse*.

Bois du Ry de Vesses : 1661 « *de là [flaeau] revient iusques au bois du Ry de Vesses appartenant à un Seigr de Spontin, le tout selon les naves qui font separation tant de la terre dudit Spontin Jassoigne que mairie de la ville de Ciney (...); du coingt du bois de deseur le Ry de vesses, desendant les fiefs le loingt dudit bois* » AEJ ; 1673 « *pour visiter un chinon faisant la separation du bois appelez le bois du rieux de vesse* » VBSp ; 1676 « *après le coing du Bois dudit Vesses* » HAC 1 ; 1735 « *dans la taille du bois nommé rieux de vesses jurisdiction de cette cour* » VBSp ; 1782 « *au bois de Vesse* » HAV ; 1788 « *Les chovisses, esquettes dans le bois du ridevesse* » Not. Charlot 1. Bois que l'on appelle actuellement le bois Van Hopplynus sur la rive droite du Ry de Vesse.

La taille du rieu de vesse : 1673 « *des arbres abatus par Michel Marlair le loing de la taille du rieu de vesse (...); sur le lieu scitué au dessous de la taille du rieux de vesses* » VBSp ; 1735 « *ayant ledit vallet été trouvé coupant des herbes dans la taille dudit Rieu de vesse avec une serpette et ayant été calengé par Eugene Simon sergent de cette Cour* » id. ; 1772 « *paturant es taille du Rieu de Vesse non ebanées appartenant audit Seigneur* » SSp 33, p. 6.

AL FONTIN.NE SINTE-MARIYE :

À l'ouest d'Insefy, source au pied de l'actuelle forêt communale qui s'écoule à travers les prairies jusqu'au Ry de Vesse.

L'affleurement de la source a été encadré dans une construction sommaire, probablement au début du XX^e siècle. L'édifice est surmonté d'un petit oratoire dédié à Notre-Dame de Lourdes. Des fleurs et des bougies illuminent en permanence ce lieu de remerciements et d'offrandes en pierres de roches cimentées.



Fig. 3 & 4. La Fontaine Ste-Marie, surmontée de l'oratoire à N-D de Lourdes. © P. ANDRÉ, 2021.



Fig. 5. Lieux-dits de Crupet, zone Inzefy, cartographie P. ANDRÉ, sur base de l'étude de R. GAVRAY, 1936. © Image MS Bing 2010.

AL FORNEYE. fornéye f., fournée, quantité de pains enfournés ; par extension, petit four à chaux de campagne (Vellande I, 183). Sur la route Saint-Joseph vers Insefy, à droite en montant vers le bois communal.

RUISSEAU DE VILLE : 1831 « *ruisseau de ville* » cad. Il s'agit d'une source qui descend du Bois sur la Ville et se perd dans une prairie au lieu-dit al fournéye pour ensuite rejoindre le Ry de Vesse.

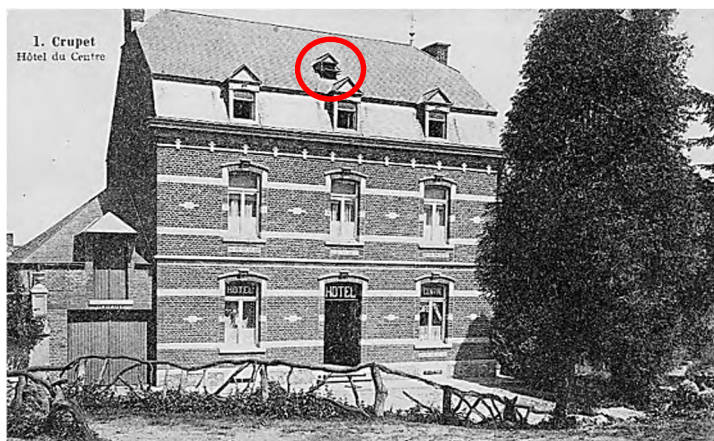
Jean GERMAIN
Pascal ANDRÉ (cartographie et localisation)

Le pigeonnier de l'Hôtel du Centre

Marcel DAUWEN, lors d'une de ses nombreuses pérégrinations dans notre village, s'est demandé à quoi pouvait bien correspondre une lucarne insolite sur le toit de l'Hôtel du Centre¹ (actuellement Le Pachis).

Après un contact avec Paulette PAIRON, la fille des très anciens propriétaires², celle-ci pensait que ce serait Louis PAQUET, le frère de sa maman Célinie PAQUET, qui y aurait tenu des pigeons.

Louis était membre d'un cercle colombophile et elle se souvient qu'il participait à des concours de colombophilie. Une plaque sur sa tombe située au cimetière d'Anhée semble bien confirmer cette hypothèse.



Freddy BERNIER – Marcel DAUWEN

Le Pachis



**TAVERNE
RESTAURANT**

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10



¹ Construit au tout début du XX^e siècle, afin de répondre à la demande des nombreux pèlerins.

² Voir « Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois », p. 477.

Hôtel des Ramiers : un nouveau départ

Quelle belle et surprenante rencontre que celle des nouveaux propriétaires de l'Hôtel des Ramiers ! C'est effectivement un bonheur de vous présenter Emmanuel GRÉGOIRE et son épouse, Anne-Catherine LAMBERT, qui se lancent dans un nouveau projet très captivant.

Qu'est-ce qui peut bien pousser ce couple de quadragénaires « bien installé », », à l'abri du besoin et propriétaire d'une belle maison 3 façades à Dave à affronter un tel défi ? Emmanuel est responsable de la production des vaccins chez GSK ; Anne-Catherine est le bras droit de Sylvie MARIQUE, Secrétaire générale du Service Public de Wallonie. Le couple compte 3 enfants (2 garçons et 1 fille) de 16, 14 et 10 ans.

Emmanuel nous explique qu'il ne sait pas rester en place. Il ressentait l'envie grandissante de se lancer dans un nouveau projet. Pour lui, et son âme d'indépendant, il est primordial de décider soi-même de ce que l'on accomplit, de travailler pour soi-même, de mener à bien un projet personnel.

Avec Anne-Catherine, ils ont cherché longtemps le bâtiment à rénover, qui réponde à leurs rêves ! Difficile, en effet, à proximité de Namur ! Il convenait aussi de concilier ce projet avec les activités des enfants (scolarisés au Collège d'Erpent, affiliés au Club de Rugby de Namur, ...)

Le hasard faisant toujours bien les choses, ils sont « tombés » sur le site de l'Hôtel des Ramiers, ce fût « Love at 1st Sight », le coup de foudre ! Ils ont cru d'abord que l'hôtel était fermé à cause du Covid. Lors de la rencontre de l'ancien propriétaire, Thierry JACQUEMIN, celui-ci leur a expliqué que l'hôtel était toujours en fonctionnement. Lui, personnellement, disposait de trop peu de temps à consacrer à l'équipe et à la gestion de l'ensemble.

Après la visite des lieux, nos amis étaient convaincus de réaliser l'achat du bâtiment vraiment extraordinaire, à côté de l'environnement superbe et de la beauté de Crupet. Les négociations débutèrent en mars pour aboutir en juin de cette année !

Si le projet initial du couple était de créer un gîte dans la partie actuelle de l'hôtel et leur logement privé dans la grange, l'orientation a rapidement pris une autre voie. C'était parti pour l'aventure avec l'hôtel et l'équipe en place (Patrick, Véronique et Nancy). Cet élément est primordial, la volonté étant de faire évoluer les choses avec les acteurs de terrain.

Sachant aussi, par ailleurs, que la clientèle, toujours très fidèle, se fait vieillissante, il faut penser au renouvellement des structures (nous en parlons plus loin). Le plan financier était aussitôt établi en fonction.

Les premières rencontres avec les villageois se sont avérées dynamiques et sympathiques. Très vite, le 16 juillet, lors des inondations, celles-ci se sont véritablement concrétisées. Le soutien de la population fut massif, empreint de beaucoup de solidarité. Grâce à cet élan de solidarité, la remise en état a été très rapide, la fermeture de l'hôtel étant limitée à 24 heures.

Quels sont les projets à court terme ? Saluons le premier qui consiste, vu le manque criant en la matière à Crupet, en l'ouverture d'un bar. Dans un premier temps, ce joyau sera accessible les vendredi, samedi et dimanche. Si le succès est au rendez-vous, l'accueil sera sérieusement envisagé chaque jour de la semaine.

L'ouverture d'un restaurant n'est pas à l'ordre du jour. Une première discussion informelle avec les repreneurs de la Toquade a cependant eu lieu. Ceux-ci envisagent la création d'une brasserie de type bistronomique. La collaboration entre les deux sites pourrait être bénéfique pour chacun.

L'hôtel sera rénové, sans mise à disposition de chambres supplémentaires, toutefois. Nous avons déjà pu apprécier le nouveau mobilier de salon, l'aménagement de l'entrée et la rénovation des chambres.

À l'horizon du printemps 2022, le couple espère aménager une terrasse, destinée, par exemple, à l'organisation « d'afterwork » et à faciliter les rencontres sociales au sens large.

Nos amis veulent également s'investir dans la vie du village et nous attendaient déjà lors des festivités d'Halloween, le 30 octobre. Ils seront sans doute de la partie lors de la Marche Gourmande organisée par Crupet 85, le 10 décembre.

Chacun peut se rendre compte qu'une telle structure comprenant seulement 6 chambres n'est pas rentable économiquement parlant. Cet élément, dont nos amis sont naturellement pleinement conscients, nous

administre la preuve qu'il s'agit en l'occurrence de la réalisation d'un projet familial, de la volonté de prendre du plaisir ensemble. A ce propos, Emmanuel nous dit déjà sa joie de préparer et servir le petit-déjeuner le dimanche matin à la clientèle. Cela donne lieu à de belles rencontres avec des personnes provenant du monde entier.

Les enfants constituent évidemment des acteurs essentiels du projet dont ils sont super contents. Ils comptent aussi beaucoup d'amis à Cruquet, parmi lesquels le meilleur pote de Guillaume, le fils aîné.

Au plan administratif, pas toujours le domaine le plus agréable, les formalités sont en cours. Le permis d'aménagement de la grange en logement privé pour la famille doit franchir quelques étapes, sachant qu'il s'agit d'un bâtiment patrimonial en zone rurale. Cela nécessite l'accord de l'AWAP, des Plus Beaux Villages de Wallonie et de la Région Wallonne. L'installation définitive de la famille à Cruquet est envisagée dans un délai d'environ 18 mois.

Je ne pouvais quitter l'hôtel sans vous parler de son gérant, notre Ami Patrick DELMOTTE. Alors qu'il se préparait à quitter les lieux, vu la reprise par les nouveaux propriétaires, il est littéralement tombé sous le charme de ceux-ci, de leur projet et a ressenti leur volonté de conserver l'équipe existante. Certes, ces 3 derniers mois ont connu des hauts et des bas, avec, bien sûr les inondations. Comme déjà indiqué, grâce à la solidarité générale, ces épreuves ont bien été surmontées.

Patrick, ses collègues Véronique et Nancy, sont animés de l'envie de participer au projet, au renouvellement du lieu et à son développement. Après transformation d'une vieille grange, Patrick vient d'ouvrir un gîte pour 6 personnes dans son premier village d'adoption, Jamiolle, entité de Philippeville. Ce logement, très bien situé à 5 km des Lacs de l'Eau d'Heure peut être réservé via Facebook ou par téléphone, directement auprès de Patrick (0496/96.19.95).

Comment passer sous silence le drame que Patrick a connu, voici 4 ans déjà, avec l'assassinat crapuleux de son fils Tomy, dans la région carolorégienne ? La Cour d'Appel de Mons aura sans doute examiné le dossier ce 29 novembre et nous devrions en savoir plus au moment de la parution de ce Crup'Echos 102. Patrick et son nouvel avocat se battent pour que le dossier soit jugé par la Cour d'Assises, le Parquet de Charleroi ne reconnaissant pas la préméditation. Nous suivons, et suivrons toujours, Patrick dans cette épreuve.

Nous l'admirons, en tout cas, pour le courage dont il fait preuve au quotidien et sommes heureux que la reprise de l'hôtel soit de nature à l'encourager et à le rendre plus heureux.

En espérant que personne n'en ait jamais besoin, il signale qu'il fait partie d'une association d'aide aux victimes, ce qui lui apporte force, soutien psychologique, courage et informations. Il est ouvert à chacun en cas de nécessité !

Marcel PESESSE

Votre fidèle fournisseur

JOASSIN

—■ Combustibles —■ Sables —■ Graviers —■ Pellets

NOUVEAU Pellets

AUTRES DÉPARTEMENTS À VOTRE SERVICE : MAZOUT, PÉTROLE, SABLES, GRAVIERES décoratifs, CABINE DE SABLAGE, TERRE ARABLE

081/73.71.42

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

AUTOS PASSION

0479 26 48 23

Un nouveau resto rue Basse pour l'été 2022



Les travaux battent leur plein au n°32 de la rue Basse. Après avoir hébergé les restaurants « Les Ramiers » et « La Toquade », il accueillera bientôt le restaurant et l'habitation de Blandine LAMARRE, 42 ans, et Simon FOGUENE, 41 ans. *« L'ouverture du resto est prévue en juin 2022. On a débuté les travaux en septembre dernier. Lorsqu'on a acheté en décembre 2019, on pensait ouvrir tout de suite et faire des travaux au fur et à mesure. Puis le covid est arrivé et il a perturbé tous nos plans »*, glisse Blandine.

Le nouvel établissement s'inscrira dans la lignée des Ramiers et de la Toquade : un restaurant de type gastronomique, avec une petite carte composée de produits locaux, frais et de saison. Les produits seront travaillés par Simon, cuisinier de formation, et servis par Blandine. Et on retrouvera peut-être à la carte le dessert « signature » de Simon, un pain perdu au caramel au rhum accompagné d'une boule de glace vanille...

Actuellement, le couple gère un restaurant à Watermael-Boitsfort, le « Bam's Resto Bistro », situé à quelques pas de la forêt de Soignes. Ils ont trouvé un repreneur et ils lui passeront le relais une fois les travaux terminés à Crupet. Le

nom du resto est composé des initiales des quatre membres de la famille. Blandine et Simon ont deux enfants, les jumeaux Alicia et Marcus qui fêteront leurs 8 ans en mai 2022.

Nouveau restaurant, nouvelle maison, nouvelle région, nouvelle école : d'ici quelques mois, la vie de la famille prendra un nouveau tournant. Et elle doit un peu ce changement à une amie habitant à Venatte, un hameau de Crupet. *« En revenant d'un week-end chez elle, on est passé devant La Toquade et on a vu que c'était à vendre. L'annonce venait à peine d'être publiée. On a tout de suite contacté le propriétaire pour programmer une visite. On cherchait à acheter depuis quelques temps. A Watermael-Boitsfort, on loue le bâtiment. On aurait voulu l'acheter mais ce n'était pas dans les plans du propriétaire de vendre. On a donc commencé à chercher ailleurs à Watermael-Boitsfort d'abord et même en France »*, précise Blandine, originaire de Franche-Comté. Elle a débarqué à Bruxelles en 2010 et elle a rencontré Simon dans le restaurant bruxellois où ils travaillaient tous les deux.

La famille a eu un véritable coup de cœur pour le bâtiment de la rue Basse, ancienne propriété d'André FIEUW, et puis pour le village. *« On connaissait la région mais on n'avait pas encore pris le temps de découvrir Crupet. Depuis, on a eu l'occasion de rencontrer quelques habitants, notamment Patrick, du Moulin des Ramiers. En décembre 2019, on avait participé à la marche gourmande. C'était très sympa. Crupet, c'est un chouette endroit pour vivre et monter une activité commerciale. Et le village offre un superbe cadre de vie pour les enfants »*, raconte Blandine.

Malgré un métier exigeant, Blandine et Simon ont toujours mis un point d'honneur à trouver un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle. A Watermael-Boitsfort, le Bam's est seulement ouvert en semaine, le midi et le soir. Il est ouvert le week-end sur demande pour des événements spéciaux comme des anniversaires. La plupart des week-ends, le couple se concentre sur sa famille et sur leurs hobbies, le VTT pour Simon et la course à pied pour Blandine. *« On aime aussi beaucoup aller au resto, sourit Blandine. Dernièrement, on a testé L'Essentiel à Tempoux, ça nous a beaucoup plu. »*

À Crupet, les horaires d'ouverture seront différents et sans doute axés sur le week-end. *« On doit encore définir nos horaires plus précisément »*

Et comment s'appellera leur futur restaurant à Crupet ? Ce n'est pas un secret mais Blandine et Simon n'ont pas encore défini le nom malgré de nombreuses séances de brainstorming. On le découvrira dans quelques mois !

Carole GOTFROI

1807 : double meurtre à Herlevaux - Correctif

Dans le CE 101, nous vous avons évoqué le double meurtre des époux CORBEAUX-HONTOIR par quatre membres de la famille MASSART. L'article se concluait par la localisation des maisons des victimes et des meurtriers. Nous nous étions alors basés sur la description des biens, en essayant de la faire correspondre le mieux possible au plan cadastral de 1812.

Or, peu après la parution, nous avons découvert un registre¹ reliant précisément les numéros des différentes parcelles cadastrales de 1812 à leurs propriétaires. Ce qui nous a permis de constater que nous avions commis une erreur. En effet, comme lieu du crime, nous avons indiqué la ferme CARTON, alors qu'il s'agissait de la ferme MARTEAU, dans l'actuelle rue Fontaine de Gorre.

Et ceci est cohérent avec une autre observation : sur la carte de Ferraris de 1777, il n'y a pas de bâtiment à l'emplacement de la ferme CARTON, alors qu'à cette époque les HONTOIR étaient déjà propriétaires à Herlevaux.

Le registre de 1812 nous a aussi permis de situer la maison de la veuve TANNEUR et la brasserie WOUZ où, dans la soirée, s'est rendu Martin Joseph MASSART, de même que la maison CHARLOT, plus éloignée, où est allé Jean Charles MASSART.

Mais ce registre ne mentionne pas de propriétaire du nom de MASSART. Comme il a été établi cinq ans après les exécutions, la veuve a sans doute déjà vendu la maison. De plus, sur le plan, il n'y a aucune maison à l'Ouest de la ferme HONTOIR, comme l'indiquait l'acte d'accusation. Faisant abstraction de l'orientation mentionnée, la maison la plus proche, séparée seulement par une haie, est située au Sud ... sur le *Tienne Massart*. En 1812, après le drame, elle appartient à Jean CHARLOT.



Fig. 1. Plan cadastral de Spontin, section A, 1812. Cercle noir : ferme HONTOIR – Cercle blanc : maison MASSART ?
Rectangle blanc : maisons TANNEUR et WOUZ – Rectangle noir : maison CHARLOT.
© AÉN, Plans manuscrits 1796-1835, n°181 Spontin.

Pour terminer, signalons que cet article a été repéré par M. RONVAUX et qu'il est paru en octobre, dans le n°2021/4 des *Cahiers de Sambre-et-Meuse* (ex-*Guetteur wallon*).

¹ AÉN, Cadastre de la Province de Namur (1^{er} fonds), n°1280 Spontin 1812.



Fig. 2. Carte de Ferraris, 1777, indiquant bien qu'il n'y a pas de bâtiments à l'emplacement de la future ferme CARTON.
© geoportail.wallonie.be/catalogue-cartes.



Fig. 3. Extrait cadastral de Durnal. La ferme HONTOIR est intégrée à la ferme MARTEAU, au n°14, rue Fontaine de Gore.
La maison MASSART correspondrait au n°10. © CadGIS (fgov.be), 2021.

Hugues LABAR

Nos gardes champêtres - Complément

Dans le CE99 (pp. 29-30), nous avons évoqué Alphonse FIÉVET (1893-1945), qui fut garde champêtre à Crupet de 1920 à 1927. Suite à l'intervention de notre ami Marcel DAUWEN, sa tombe a été rénovée, s'agissant d'un ancien combattant de la 1^{re} guerre. À cette occasion, une nouvelle plaque a été apposée sur la stèle. Celle-ci était tombée sur sa face avant et s'était cassée, ce qui ne nous avait pas permis de l'identifier il y a 2 ans.



Fig. 1 à 3. Vues de la stèle d'origine, cassée et maintenant restaurée. © M. DAUWEN.

Hugues LABAR

De mon champ à la tartine ! La micro-filière hyper-locale d'Assesse

La Chouette enfarinée et l'habitat groupé de Lizée

Voici un an et demi que la Chouette enfarinée a installé son atelier à la Ferme de Lizée située entre Assesse et Crupet. Huit familles, riches de 17 enfants, y ont redonné vie aux vieilles pierres et la cuisine professionnelle qui y a été construite a été financée par un crowdfunding : la solidarité et le désir de liens étaient déjà là !

Comme la ferme est isolée et n'est accessible que par un long chemin de terre, la chouette Chloé dépose ses pains dans divers points d'enlèvement où ses clients viennent chercher leurs commandes. La livraison dans un rayon de 20 km lui prend deux heures. A Crupet, c'est à Ôvirage (Patrick COLIGNON) que les pains sont déposés et les commandes se font sur le site www.lachouetteenfarinee.be.

De ce fait, Chloé n'a pas de contacts avec ses clients, ce qu'elle regrette. Qu'à cela ne tienne, elle les a invités à Lizée pour les rencontrer et leur faire connaître quelques acteurs de la « micro-filière hyper-locale d'Assesse ».

C'était le 6 novembre et nous étions nombreux à nous installer dans la salle communautaire de la ferme, salle qui abrite les réunions des habitants de Lizée où se prennent les décisions qui concernent les espaces communs et la vie de la communauté. Ces décisions se prennent grâce aux outils d'intelligence collective², « sans ces outils, nous ne serions pas là où nous en sommes », nous dit Chloé.

Mais les habitants de Lizée ne veulent pas rester exclusivement entre eux, ils désirent s'ouvrir aux environs et cette salle peut en être un moyen en accueillant des projets culturels. Lizée, ce sont aussi des terres agricoles et parmi les groupes de travail du collectif, il y a le groupe « Terre » qui réfléchit à la manière dont celles-ci seront valorisées. Là aussi, l'ouverture vers le voisinage proche et plus lointain est un objectif.

De mon champ à ta tartine !

Pour Chloé, la boulange, c'est bien sûr une passion et un gagne-pain. Mais au fond, l'essentiel pour elle, c'est l'insertion dans l'artisanat agroalimentaire local et les relations humaines. Trouver des producteurs locaux pour les diverses céréales et graines qu'elle utilise ne va pas de soi. Une partie provient d'un agriculteur d'Assesse, Guillaume FASTRÉ de la ferme de Courioulle¹ (froment) ; il était présent ce soir-là. D'autres partenaires de cette micro-filière sont deux GAL², dont l'un était représenté, et l'association Li Mestere³.

Mais il ne suffit pas d'avoir les grains, encore faut-il les moudre ! Chloé nous apprend que la mouture artisanale sur meule de pierre convient bien mieux à la qualité qu'elle désire obtenir pour ses pains au levain et peu de moulins de ce type subsistent en Wallonie car cela demande beaucoup de temps et de savoir-faire, et celui-ci s'est perdu. Une farine produite par un meunier artisanal à temps plein serait hors de prix ou alors non rentable. Elle évoque la possibilité que les agriculteurs transforment eux-mêmes leurs céréales mais, outre la formation nécessaire, quelle charge de travail supplémentaire !

Pourtant, ce type de meunerie permet notamment d'utiliser des grains non standardisés refusés par les meuneries modernes. Car le meunier s'adapte à la céréale et pour cela, tous ses sens sont en éveil pendant toute la durée de la mouture. Le boulanger aussi doit s'adapter aux farines qu'il travaille car elles diffèrent en fonction des variétés, la manière de cultiver, de récolter..., tous ses sens à lui aussi sont sollicités tout au long de son travail.

¹ <http://fermedecorioulle.be/>

² GAL, Groupe d'Action Local. Les GAL sont des groupements de partenaires des secteurs public et privé : des communes, des associations, des citoyens et des structures privées qui décident de s'associer pour se lancer dans un programme de développement local (LEADER), dans le cadre du Plan wallon Développement Rural. Les projets sont co-financés à 90 % par les Fonds Européen (FEADER) et par la Wallonie et 10 % par les partenaires locaux. Source : <http://jesuishesbignon.be/quest-ce-quun-gal/>

³ <https://www.limestere.be/>

Après cette passionnante introduction, nous avons visionné, en présence de son auteur, le film documentaire de Rino NOVIELLO "*Farine, eau, sel et savoir-faire*", film documentaire porté par l'association Ecoscénique¹. Nous y découvrons des méthodes alternatives de cultiver, la mouture sur pierre, comment des techniques de boulange artisanale permettent de réduire les investissements, l'importance de la qualité du sel. Saviez-vous que les producteurs de sel marin s'appellent « paludiers » ?

Mais ces pains sont-ils réservés aux riches ? Non car, justement, tous ces acteurs désirent que leurs produits soient accessibles au plus grand nombre. Et ils le sont si l'on prend en compte la qualité des produits car une tartine de pain au levain, issu de ces filières attentives à la vie du sol et la rusticité des plantes, nourrit plus et mieux que du pain « industriel » moins riche en nutriments essentiels, et l'on en mange moins.

Après ce beau documentaire, tous nous avons échangé, partagé nos expériences, confronté l'idéal à nos réalités.

Ainsi conclut Chloé :

Depuis cette soirée, les mails de Chloé à ses abonnés commencent par ces mots :

« Ha que c'était chouette ce moment consacré à la filière du pain à Lizée ! Merci à celles et ceux qui ont bravé notre chemin défoncé pour venir déguster soupe et bon fromage de la Ferme de la Sarthe (sur du pain de vous savez qui ... 😊). Pas de doute, des instants comme celui-là, on en fera ! »

Florence ANDRÉ-DUMONT



RÉPAR-CUIR

Rue St Joseph, 9 - **5332 CRUPET**
083 69 96 82

Vêtements, cuir daim - skaï - mouton retourné. ...
Technique spéciale de vulcanisation sur cuir lisse,
réparation de déchirures, trous, griffes, brûlures, ...

CORDONNERIE

Chaussures, sacs, vestes en cuir, ...

CERTIFIÉ PARABOT et AMBIORIX
Membre de la Fédération nationale de la chaussure

Rue Léopold, 4 - **5500 DINANT**
0474 39 99 13

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

¹ <https://www.ecoscenique.be/>

In memoriam



Els JONKERS était née à Vught le 01/12/1935 et est décédée à Zaltbommel le 29/09/2021 (Pays-Bas). Avec son mari Thieu DE BEVER, ils ont acquis en 2008 le donjon après un véritable coup de cœur pour Crupet (voir CE 92). Elle a soutenu sa famille dans le projet titanesque de restauration du château de 2016 à 2020. Mère de 6 enfants, 9 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants, elle était passionnée par les variétés de rosiers. Malheureusement, la maladie l'a empêchée de voir le résultat des travaux de restauration de la maison forte.



Albert Botton était né à Crupet le 29/03/1942, plus précisément à Insefy, dans la ferme de son grand-père Henri. En 1948, ses parents Jean et Denise FONCK emménagèrent à Malonne. Malgré les années, Albert était resté fidèle à ses racines : il est décédé à Bouge le 05/07/2021 et été inhumé quatre jours plus tard dans le nouveau cimetière, auprès de ses parents et de son frère.



Pierre PAUWELS était né à Etterbeek le 12/11/1933 et est décédé à Dinant le 04/07/2021. Il habitait dans la maison au pied de la ruelle du Comte depuis 1998. Lui et son épouse, Nicole VANDEN BERGHE, avaient fait carrière comme danseurs dans la troupe de Maurice BÉJART.

Crup'Echos présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.



& FUNÉRAILLES FUNÉRARIUM HENNUY

**Monuments et
accessoires mortuaires**

Rue de la Croix Limont, 6 - **5590 Ciney**
Rue de Lenny, 107 - **5360 Natoye**
Rue Julie Billiard, 34 - **5000 Namur**

083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89
pf.hennuy@skynet.be

Marche ADEPS du 22 août 2021

Soucieux de ne pas interférer avec le traditionnel concours de pétanque organisé par le comité de balle pelote, l'Asbl PARC organisatrice de l'événement a sollicité et obtenu l'autorisation de l'ADEPS de postposer notre point vert du 15.08 au 22.08.2021.

Les préparatifs se sont apparentés à un parcours du combattant, notamment pour l'obtention du « score de sécurité covid ». Il en a été de même quant au respect des nombreuses directives relatives à l'organisation d'un événement qui ont nécessité la mise en place d'un protocole très strict avec la désignation d'un « covid manager ». Les relations laborieuses avec la DNF (Division Nature Forêt) concernant l'utilisation de chemins publics, parfaitement connus mais non repris à l'atlas des chemins, a également monopolisé toute notre énergie.



Toujours est-il que le tracé des différents circuits a nécessité une longue préparation. Il faut néanmoins souligner que nous avons bénéficié d'un soutien aussi bien de la commune d'Assesse que de celle d'Yvoir qui ont fauché, voire débroussaillé, quelques portions de sentiers.

Comme à l'accoutumée des parcours de 5, 10, 15 et 20 km ont été fléchés. A l'exception du 5 Km, qui était majoritairement situé sur la commune de Crupet, les autres parcours ont emprunté la magnifique vallée du Bocq. Tel que le suggère la charte Adeps, nous avons privilégié, dans la mesure du possible, les chemins et sentiers au détriment des routes trop fréquentées voire dangereuses. L'accent a également été mis sur l'utilisation d'un maximum de sentiers forestiers dont le circuit de 10 km en a été l'apanage avec pratiquement 90% du parcours boisé.

Pour réaliser ce challenge, avec bien entendu l'accord des propriétaires, deux anciens sentiers, dont notamment le sentier longeant le Ry de Gense ainsi que le chemin jouxtant l'ancienne carrière vers Durnal, ont été déboisés par votre serviteur.

C'est sous un ciel couvert que les premiers marcheurs nous ont rejoints dès 6 h45, avec un pic d'inscriptions vers 10 h. Malheureusement l'après-midi a été moins glorieux, en effet, l'IRM annonçait des orages locaux et nous avons d'ailleurs eu droit à notre drache nationale. Toujours est-il que cette météo défavorable a découragé les amateurs d'une promenade digestive. Malgré ces impondérables climatiques, 963 marcheurs se sont inscrits dont la majorité (566) ont emprunté le circuit de 10 km. Compte tenu que certains randonneurs, garés loin de l'accueil ont emprunté directement le parcours, nous pouvons conclure que le cap symbolique de 1000 marcheurs a allégrement été dépassé. Au demeurant, ce fut un succès au regard des conditions climatiques peu propices de l'après-midi.

Comme c'est souvent monnaie courante, nous avons éprouvé des difficultés à trouver des bénévoles, à telle enseigne que nous avons dû recruter dans nos familles respectives, chez nos voisins voire amis pour mener à bien ce challenge. A cet égard, je tiens encore à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui nous ont permis de relever ce formidable défi dont le bénéfice sera affecté à l'installation du nouvel équipement de la cuisine de notre salle Parc.



Enfin, le rapport favorable concernant la qualité des circuits corroboré par les commentaires des marcheurs ravis de la beauté des parcours, l'organisation de l'accueil, le respect des normes covid, l'absence de longues files d'attente, le bon déroulement du service aux tables ... délivré par le délégué de l'Adeps, qui a effectué le parcours de 20 km, nous autorise et conforte à réitérer l'opération l'année prochaine en l'occurrence le 21 août 2022.

Jean Marie ROUART

Sacants gnognoterîyes

Jeux pour les petits Crupétois
de 6 à 106 ans...

Depuis le temps que Saint Nicolas sillonne le pays en tous sens, il n'oublie jamais de passer par Crupet. A l'affût du tintement de sa cloche, les petits et les grands l'attendent avec impatience pour une chanson, une poignée de bonbons ... ou un petit verre de goutte.

Retour en quelques photos sur une quarantaine d'années de bons et loyaux services.



Et pour tous ces souvenirs, ces grandes frayeurs, ces petits coups de baguettes aussi, parfois, qu'est-ce qu'on dit?

Merci Saint Nicolas!

Et merci à tous les comités et bénévoles qui l'ont aidé et l'aident toujours dans ses tournées.



Ô GRAND SINT NICOLÈS



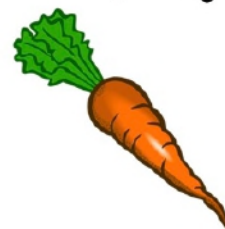
Paroles: Abé R. MOUZON

Ô grand Sint Nicolès, v's-in.mez bin lès-èfants
 Dispû bran.mint dès djoûs, tortos nos v'ratindans.
 Èt c'est po ça qu'nos mères, tos cès dêrins djoûs-ci,
 N'f compudenut pus rin, tèlemint qu' n'èstant djintis.

Vinoz, vinos Sint Nicolès!
 Vinoz, vinos Sint Nicolès!
 Vinoz, vinos Sint Nicolès!
 Èt tralalè!

Les prochaines gnognoterîyes
 porteront sur les **enfants de
 chœur**. Si vous possédez des
 photos ou des anecdotes,
 n'hésitez pas à nous contacter:
 (grandjeanflorencia@yahoo.com)
 Merci d'avance!

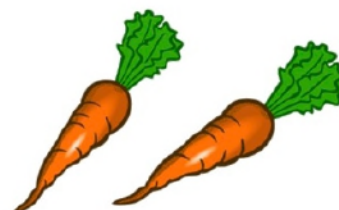
Po tchanter li walon,
 faut yèsse capâbe!



... mais il faut, tous, au moins
 essayer!



Allez, allez, tout le monde
 connaît cette chanson!



Oh grand Saint Nicolas vous aimez bien les enfants,
 Depuis beaucoup de jours, tous, nous vous attendons.
 Et c'est pour ça que nos mères, tous ces derniers jours-ci,
 N'y comprenaient plus rien tellement nous étions gentils.

Venez, venez Saint Nicolas!
 Venez, venez Saint Nicolas!
 Venez, venez Saint Nicolas!
 Et tralala!



Et maintenant, notre petit jeu...

Autrefois, même Saint Nicolas parlait wallon!
Pourrez-vous relier chaque mot à la partie du dessin
qui lui correspond?

li baube

li nuâr chove

li baston



li bonêt d'èvêque



li bot avou les boubaunes
et les djoudjoûves

lès solès

li baudèt

li cote

li plu bia viladje di Wallonie

Li ci qui n'el crût nin, n'a qu'à y-i aler

La solution vous sera donnée dans notre
prochain numéro...

Voici les heureux gagnants qui ont résolu le mots-croisés du
numéro précédent. Le mot mystère était CHANOINE.

Merlin Cellier

Louise et Victor Goffinet

Georgette Quevrain

Pascale Lemaire

Lucien Guillaume

Maryline Darimont

Amadeus et Théodora
Dumont de Chassart

Frédérique Hellin

Alice et Charlotte Grandjean



Toutes nos félicitations
à ces petits et grands
experts de notre belle
grotte!

Lumières et Saveurs de Noël

Après une annulation de l'édition 2020, les « Lumières et Saveurs de Noël » nous reviennent ce 11 décembre. Au moment d'imprimer ce Crup'Échos, les réservations sont déjà clôturées. En effet, le comité d'organisation Crupet85 ne souhaite pas dépasser les 300 personnes, de manière à ce que cet événement reste familial et gérable par un groupe de bénévoles. 2021 sera placé sous le thème « **Martine à ...** », ce qui fera voyager et étonnera certainement les participants, chaque stand réservant sa surprise.

Au vu de la situation pandémique que nous vivons toujours, cette année le parcours se fera uniquement dans l'ordre des numéros des stands. Des bénévoles se chargeront de vérifier le **CST** (Covid Safe Ticket) obligatoire, qui sera confirmé par la remise d'un bracelet.

Petite nouveauté aussi, les deux plus beaux stands seront récompensés. Les participants seront invités à cocher leurs deux coups de cœur sur leur carte de parcours ; une urne sera mise à leur disposition dans la cour de l'école pour remettre leurs **votes**.

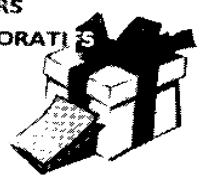




**la maison
du cadeau**
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS

rue Haute, 9
5332 CRUPET
083 69 94 44





**SPRL
Vidange
BOTTON**
Tél.: 083 65 51 39

Vidange de fosses septiques • Puits
perdus et citernes à eaux • Débouchage
de canalisations

www.vidangebotton.be – vidangebotton@hotmail.be

LE COMPAGNON DE ROUTE PARFAIT MAINTENANT AVEC 8 ANS DE GARANTIE



**COMMANDEZ MAINTENANT VOTRE MAZDA CX-30
POUR L'ÉTÉ 2022 AVEC 8 ANS DE GARANTIE.**

MAZDA NAMUR QUEVRAIN

Chaussée de Marche, 555 - 5101 Erpent - Namur

081/32.05.11 - www.quevrain.be

5,6 – 6,6 L/100 KM 127 – 149g CO₂/KM WLTP

Contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

Offrons priorité à la sécurité : application environnementale (A.R. 19.03.04) Plus d'infos? www.mazda.be

Infos et conditions dans le showroom.
Les valeurs indiquées sont basées sur la méthode de test WLTP et s'appliquent à la Mazda CX-30 Skyactiv (financée en tant qu'optionnelle Soul Red Crystal). E.R. Mazda Motor Logistics Europe sa, Blauwefstrand 162, B-2830 Willebroek. Numéro d'entreprise: 0400.024.261. Numéro de compte bancaire: BE21 3200 0698 7003. Contact: info-be@mazdaeur.com - www.mazda.be

